

# PROGRÈS EN MATIÈRE D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

SPÉCIAL  
ASSAINISSEMENT

unicef 

 Organisation  
mondiale de la Santé



Catalogage à la source: Bibliothèque de l'OMS

Programme commun de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement de l'Organisation mondiale de la Santé et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance. Progrès en matière d'eau potable et d'assainissement : volet spécial sur l'assainissement. UNICEF, New York et OMS, Genève, 2008.

1. Approvisionnement en eau - normes. 2. Assainissement. 3. Traitement de l'eau - normes. 4. Eau potable - normes 5. Mise en valeur des ressources en eau 6. Objectifs du Millénaire pour le développement.

I. Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

ISBN 978 92 4 256367 2

(Classification NLM: WA 670)

© UNICEF et Organisation mondiale de la Santé, 2008

Tous droits réservés.

Les termes et la présentation des matériels utilisés dans cette publication ne reflètent aucunement l'opinion de l'UNICEF ou de l'Organisation mondiale de la Santé concernant le statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une région ou de leurs gouvernements, ou le tracé de leurs frontières. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives pour lesquelles un accord n'a pas encore été conclu.

Les chiffres qui figurent dans les tableaux des pages 41 à 53 du présent rapport ont été calculés par le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement ([www.wssinfo.org](http://www.wssinfo.org)) pour en garantir la comparabilité. Ils ne correspondent pas nécessairement aux statistiques officielles des pays, régions ou territoires concernés, qui peuvent utiliser d'autres méthodes, tout aussi rigoureuses.

La mention de firmes et de produits commerciaux n'implique pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'UNICEF ou l'Organisation mondiale de la Santé, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé ne garantissent pas l'exhaustivité et l'exactitude des informations contenues dans la présente publication et ne sauraient être tenus responsables de quelque préjudice que ce soit subi à la suite de leur utilisation.

L'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé encouragent les demandes de reproduction ou de traduction de leurs publications - à des fins commerciales ou non. Toute demande et tous renseignements doivent être adressés à l'UNICEF, Division de la Communication, 3 United Nations Plaza, New York 10017, USA (Fax : +1 212 303 7985; E-mail : [nyhqdoc.permit@unicef.org](mailto:nyhqdoc.permit@unicef.org)) ou à l'OMS Presse, Organisation mondiale de la santé, 20 Avenue Appia, 1211 Genève 27, Suisse (Fax : +41 22 791 4806 ; E-mail : [permissions@who.int](mailto:permissions@who.int)).

Imprimé aux États-Unis d'Amérique

**Couverture :** Il est essentiel d'installer près des toilettes des équipements permettant de se laver les mains pour appuyer les efforts d'éducation en matière d'hygiène menés dans les écoles. École primaire d'Heshima, Nairobi, Kenya.

# Table des matières



2	Avant-propos	24	Progrès vers la cible de l'eau potable
3	Objectif du présent rapport	26	Disparités de l'accès à l'eau potable entre populations urbaines et rurales
4	2008 : Année internationale de l'assainissement	28	Eau courante à domicile
6	Une nouvelle façon d'examiner les pratiques d'assainissement : l'échelle de l'assainissement	29	Autres points d'eau améliorés
8	Progrès vers la cible de l'assainissement	30	Points d'eau non améliorés
10	Disparités de l'accès à l'assainissement entre populations urbaines et rurales	32	Une conception différente du progrès
12	Installations sanitaires améliorées	33	Extension de la collecte de données
14	Installations sanitaires en commun	38	Méthodologie utilisée par le Programme commun de suivi
16	Installations sanitaires non améliorées	41	Estimations nationales, régionales et mondiales relatives à l'eau et à l'assainissement
18	La défécation en plein air	54	Objectifs du Millénaire pour le développement : groupements régionaux
20	Une conception différente du progrès		
22	L'échelle de l'eau potable		

# Avant-propos

## L'assainissement et l'eau potable – au cœur de la santé et du développement humain

A l'occasion de l'Année internationale de l'assainissement célébrée en 2008, le présent rapport du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement met l'accent sur l'assainissement.

L'importance de l'assainissement est indiscutable. C'est un tremplin essentiel pour améliorer la santé et il nous permet d'éviter chaque année 1,5 million de décès d'enfants par maladies diarrhéiques et de protéger la santé de millions d'autres. L'assainissement est fondamental pour l'équité entre les sexes car il protège la dignité des femmes. Enfin, il est crucial pour le développement économique car les investissements en matière d'assainissement protègent ceux dans d'autres secteurs, tels que l'éducation et la santé, et apportent des avantages économiques mesurables.

Mais, les données de ce rapport montrent que les progrès réalisés jusqu'ici sont insuffisants pour atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement concernant l'assainissement et que 2,5 milliards d'êtres humains ne bénéficient toujours pas d'un assainissement amélioré, 1,2 milliard étant totalement privés d'installations sanitaires. Le message est clair : une accélération notable des progrès s'impose dans ce domaine, surtout en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Le nombre de ceux qui n'ont toujours pas accès à un assainissement amélioré est considérable, et nous savons que la maladie, la perte de revenus et l'indignité perpétuent un cercle vicieux les empêchant d'échapper à la pauvreté.

Certains signes sont cependant plus encourageants. Même si les efforts devront être intensifiés, les données montrent que les gens tiennent à progresser sur « l'échelle de l'assainissement », abandonnant progressivement la défécation en plein air, ce qui se traduit par une demande croissante pour des installations sanitaires.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, l'évolution est favorable. Pour la première fois, le nombre de ceux qui n'ont pas accès à un point d'eau amélioré est inférieur au milliard. Plus de la moitié de la population mondiale dispose de l'eau courante à domicile et le nombre de ceux n'utilisant pas un point d'eau amélioré diminue. Mais il nous faut maintenir le cap et amener la communauté internationale à poursuivre les progrès, en privilégiant les pays et les régions, comme l'Afrique subsaharienne, qui ont du mal à suivre le mouvement.

Le message général qui se dégage de ce rapport est positif. Continuons à progresser et nous gagnerons la bataille pour l'assainissement et l'eau potable. Nos deux organisations sont fières de vous présenter ce rapport de situation et de poursuivre ensemble leurs efforts.



Ann M. Veneman  
Directrice générale  
UNICEF



Dr Margaret Chan  
Directeur général  
Organisation mondiale de la Santé

# Objectif du présent rapport



Ce rapport présente les progrès mondiaux accomplis vers la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) relatif à l'eau potable et à l'assainissement, et analyse ce qu'indiquent ces tendances pour le reste de la Décennie de l'eau pour la vie 2005-2015.

Compte tenu du lourd déficit enregistré en matière d'assainissement, et de la déclaration de 2008 comme l'Année internationale de l'assainissement, ce rapport met particulièrement l'accent sur l'assainissement. Il fait d'abord un point de la situation actuelle et évalue les progrès accomplis vers la cible fixée dans les OMD à cet égard.

Le rapport présente également une évaluation séparée des progrès accomplis aux niveaux mondial, régional et national en utilisant une « échelle de l'assainissement », une nouvelle façon d'analyser les pratiques d'assainissement, qui met en lumière les tendances à utiliser des installations sanitaires améliorées, en commun et non améliorées, et à pratiquer la défécation en plein air. Les tendances de la couverture en eau potable sont présentées sous une forme similaire. Elles sont ventilées sur une « échelle de l'eau potable » qui indique le pourcentage de la population mondiale qui a accès à l'eau courante (branchement domestique à un réseau d'adduction

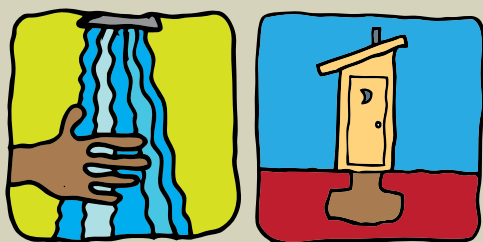
d'eau parvenant jusque dans une habitation, une cour ou une parcelle), à d'autres types de point d'eau améliorés et à des points d'eau non améliorés.

De nouvelles données sont également présentées sur le temps nécessaire pour s'approvisionner en eau potable. Elles montrent la proportion de personnes qui passent plus de 30 minutes par trajet et qui, de ce fait, ne peuvent pas transporter suffisamment d'eau pour couvrir leurs besoins quotidiens. En outre, les données d'enquête sur les personnes généralement chargées de la corvée d'eau sont présentées de façon à montrer la répartition entre femmes, hommes, filles et garçons.

Enfin, ce rapport offre une nouvelle perspective sur les progrès accomplis. Les estimations par pays, régionales et mondiales qui commencent à la page 41 montrent la proportion de la population ayant bénéficié d'un point d'eau amélioré et d'une infrastructure d'assainissement améliorée depuis 1990. Il s'agit de déterminer les pays qui ont accompli des progrès importants malgré des obstacles majeurs, avec notamment un faible taux de couverture en 1990, un rythme élevé de croissance démographique, ou les deux.

# 2008 : Année internationale de l'assainissement

## Année internationale de l'assainissement



# 2008

Sans une amélioration de l'assainissement, les gens sont confrontés à des problèmes de santé, à des pertes de revenus, à des désagréments ainsi qu'à des atteintes à leur dignité. Ils sont pourtant encore des milliards dans le monde à être toujours privés de moyens d'assainissement de base. Consciente de la nécessité urgente d'un engagement politique accru et de mesures concrètes en matière d'assainissement, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2008 Année internationale de l'assainissement afin de sensibiliser l'opinion et d'accélérer les progrès en vue de la cible de l'OMD qui consiste à réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas durablement accès à des moyens d'assainissement de base.

Les cinq messages essentiels de l'Année internationale de l'assainissement sont les suivants :

- l'assainissement est essentiel à la santé
- l'assainissement génère des bénéfices économiques
- l'assainissement contribue à la dignité et au développement social
- l'assainissement protège l'environnement
- l'amélioration de l'assainissement est possible.

Pour plus de renseignements, consulter le site [www.sanitation2008.org](http://www.sanitation2008.org)





# ASSAINISSEMENT

# Une nouvelle façon d'examiner les pratiques

Récemment, les lecteurs du BMJ (*British Medical Journal*) ont défini l'assainissement comme étant « la principale avancée médicale depuis 1840. » Pourtant, 62 % seulement de la population mondiale bénéficie de moyens d'assainissement améliorés et utilise des installations sanitaires hygiéniques permettant d'éviter tout contact humain avec les excréta. En outre, 8 % partagent une installation sanitaire améliorée avec un ou plusieurs autres ménages et 12 % utilisent des installations sanitaires qui n'ont pas été améliorées – ou qui n'évitent pas tout contact humain avec les excréta. Les 18 % restants pratiquent la défécation en plein air.

Dans ce rapport, la couverture en matière d'assainissement est présentée sous la forme d'une échelle à quatre barreaux indiquant la proportion de la population :

- pratiquant la défécation en plein air
- utilisant des installations sanitaires non améliorées
- utilisant des installations sanitaires en commun
- utilisant des installations sanitaires améliorées.

La Figure 2 résume la tendance pour chaque échelon de l'échelle de l'assainissement pour les différentes régions OMD. On constate que dans les pays en développement, le taux de couverture par des moyens d'assainissement améliorés est passé de 41 % en 1990 à 53 % en 2006. Cela signifie que 1,1 milliard d'habitants de plus dans les pays en développement ont aujourd'hui accès à des installations sanitaires améliorées. La progression marquée - 17% - du taux de couverture en Asie du Sud-Est et en Asie orientale a largement contribué à cette amélioration. L'Afrique subsaharienne est la région qui a le moins progressé, le taux de couverture étant passé de 26 % en 1990 à 31 % en 2006.

## LA DÉFÉCATION EN PLEIN AIR

**Défécation en plein air :** pratique consistant à déféquer dans un champ, en forêt, derrière un buisson, dans un lac ou un cours d'eau, dans un autre espace ouvert, ou à éliminer les excréta humains avec les déchets solides.

## INSTALLATIONS NON AMÉLIORÉES

**Installations sanitaires non améliorées :** installations n'assurant pas l'évacuation hygiénique des excréta humains. Cette catégorie inclut les latrines à fosse sans dalle ou plateforme, les latrines suspendues et les latrines à seuil.

## INSTALLATIONS EN COMMUN

**Installations sanitaires en commun :** installations d'un type par ailleurs acceptable que se partagent plusieurs ménages. Les toilettes publiques sont à ranger dans cette catégorie.

## INSTALLATIONS AMÉLIORÉES

**Installations sanitaires améliorées :** installations assurant l'évacuation hygiénique des excréta humains. Cette catégorie inclut :

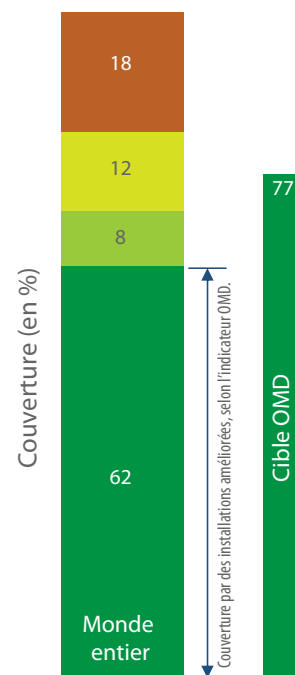
- Les toilettes/latrines à chasse d'eau vers :
  - un réseau d'égout
  - une fosse septique
  - une latrine à fosse
- Les latrines améliorées à fosse ventilée (VIP)
- Les latrines à fosse avec dalle
- Les toilettes à compostage.

L'échelle de l'assainissement montre que plus de la moitié des personnes qui n'ont pas accès à des moyens d'assainissement améliorés utilisent déjà une forme d'installation sanitaire.



# d'assainissement: L'échelle de l'assainissement

**Figure 1** Proportion de la population mondiale utilisant des installations sanitaires améliorées, en commun ou non améliorées ou pratiquant la défécation en plein air, 2006



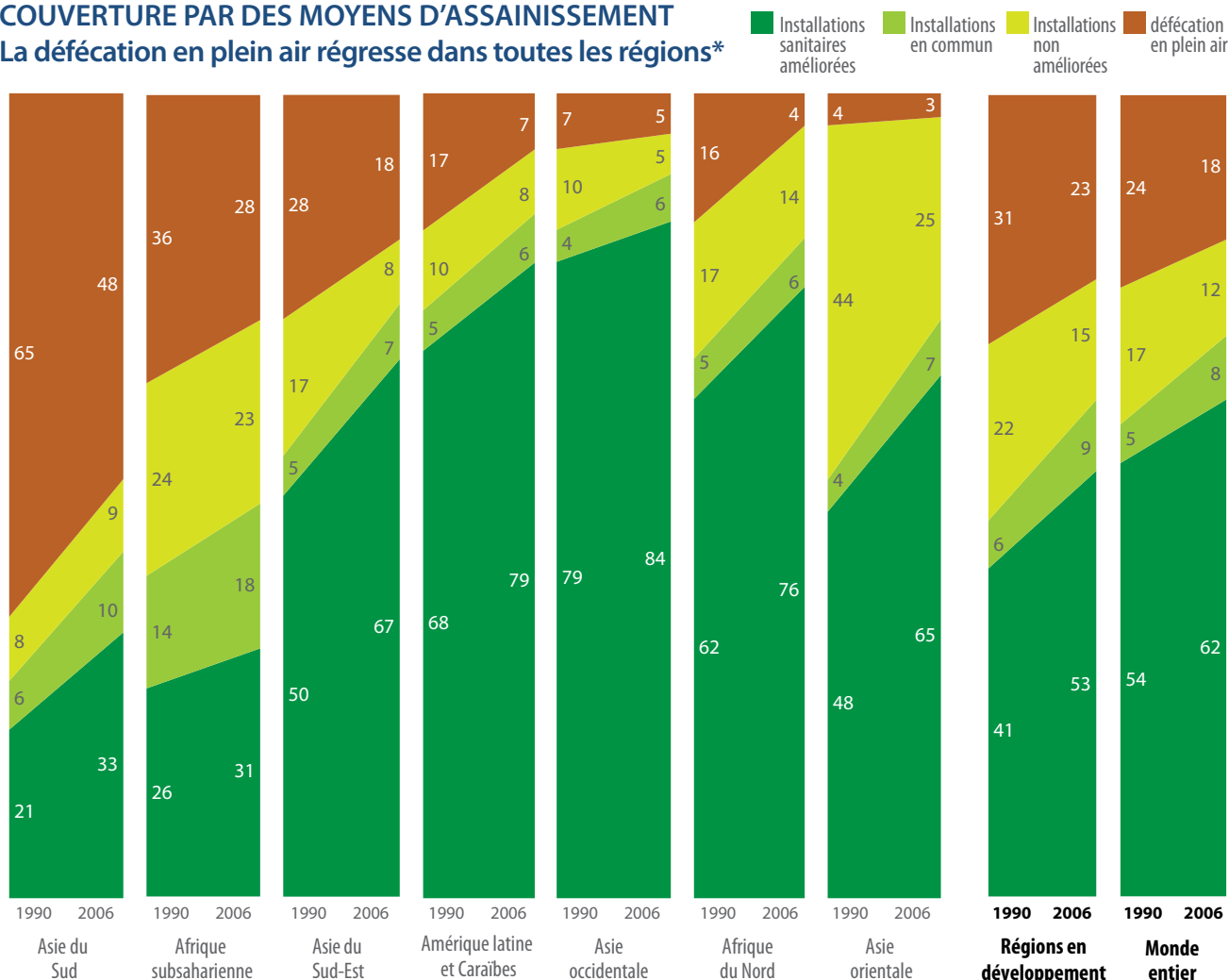
## 2,5 milliards de personnes ne disposent pas d'installations améliorées

La Figure 2 montre que la défécation en plein air est une pratique qui régresse partout dans le monde : entre 1990 et 2006, le pourcentage de la population mondiale concernée a été ramené de 24% à 18%.

La défécation en plein air reste très courante en Asie du Sud (48% de la population) et en Afrique subsaharienne (28%). En revanche, elle ne concerne plus que 3 % de la population en Asie orientale. Dans quatre des sept régions en développement pour lesquelles des données sont disponibles, elle concerne moins de 10 % de la population.

## COUVERTURE PAR DES MOYENS D'ASSAINISSEMENT

La défécation en plein air régresse dans toutes les régions\*



**Figure 2** Évolution de la proportion de la population utilisant des installations sanitaires améliorées, en commun ou non améliorées, ou pratiquant la défécation en plein air, par région OMD, en 1990 et 2006

\*A l'exclusion de l'Océanie et de la Communauté des États indépendants pour lesquelles on ne dispose pas de données complètes.

# Progrès vers la cible de l'assainissement

## Progression insuffisante pour atteindre la cible de l'assainissement fixée par les OMD

Entre 1990 et 2006, la proportion de la population mondiale ne disposant pas de moyens d'assainissement améliorés n'a diminué que de 8 %. Sans une accélération immédiate des progrès, on n'arrivera même pas à mi-chemin de la cible fixée pour 2015 par les OMD. Sur la base de la tendance actuelle, on compterait encore en 2015 2,4 milliards de personnes ne disposant pas de moyens d'assainissement améliorés, une diminution assez faible par rapport à 1990.

Au rythme actuel, les OMD pour l'assainissement ne seront pas atteints ce qui laissera plus de 700 millions de personnes sans un assainissement amélioré. Pour atteindre la cible, il faudrait en moyenne qu'au moins 173 millions de personnes par an puissent commencer à utiliser des installations sanitaires améliorées.

## 62 % de la population mondiale utilise des installations sanitaires améliorées

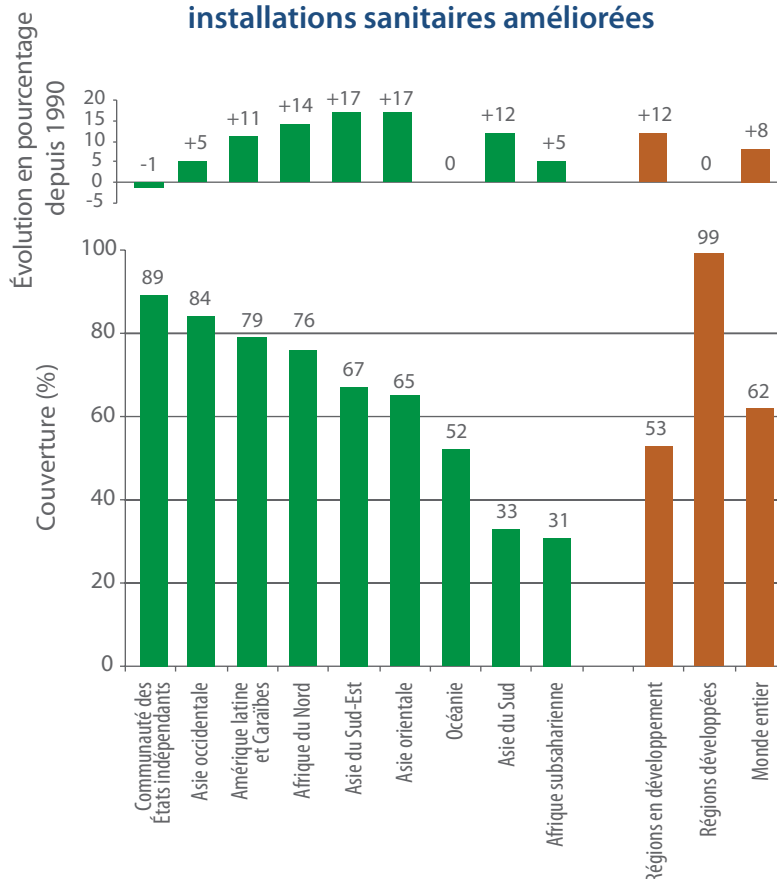
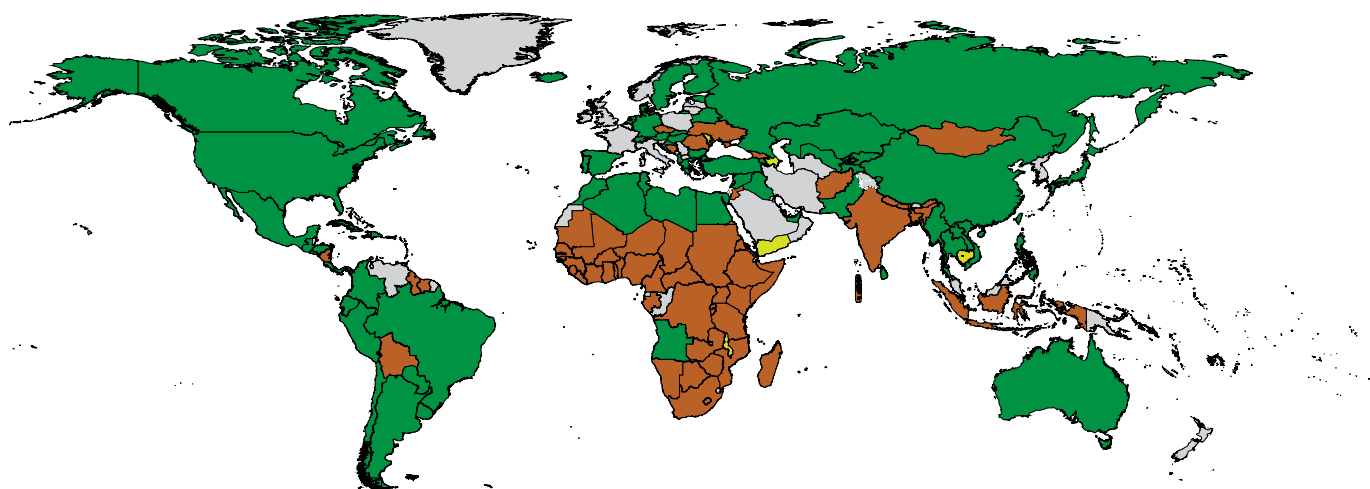


Figure 3 Couverture par des installations sanitaires améliorées par région en 2006 et évolution en pourcentage 1990-2006

Tableau 1 Progrès réalisés à l'échelle régionale et mondiale pour atteindre la cible OMD de l'assainissement

Région	Couverture en matière d'assainissement (%)		Taux de couverture nécessaire en 2006 (%) pour escompter atteindre la cible OMD en 2015	Taux de couverture ciblée par les OMD en 2015 (%)	Progrès
	1990	2006			
Asie occidentale	79	84	86	90	Progrès suffisants
Amérique latine et Caraïbes	68	79	78	84	Progrès suffisants
Afrique du Nord	62	76	74	81	Progrès suffisants
Asie du Sud-Est	50	67	64	75	Progrès suffisants
Asie orientale	48	65	65	74	Progrès suffisants
<b>Régions développées</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>100</b>	<b>Progrès suffisants</b>
Communauté des États indépendants	90	89	93	95	Progrès insuffisants
Océanie	52	52	69	76	Progrès insuffisants
Asie du Sud	21	33	46	61	Progrès insuffisants
Afrique subsaharienne	26	31	50	63	Progrès insuffisants
<b>Régions en développement</b>	<b>41</b>	<b>53</b>	<b>60</b>	<b>71</b>	<b>Progrès insuffisants</b>
<b>Monde entier</b>	<b>54</b>	<b>62</b>	<b>69</b>	<b>77</b>	<b>Progrès insuffisants</b>

## La plupart des pays dont les progrès sont insuffisants pour atteindre la cible OMD de l'assainissement se trouvent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud



- **Progrès suffisants**  
En 2006, la couverture était de moins de 5 % inférieure au taux nécessaire pour permettre au pays d'atteindre la cible, ou dépassait 95%
- **Progrès inférieurs de plus de 10% au taux nécessaire**  
La couverture en 2006 était inférieure de plus de 10 % au taux nécessaire pour permettre au pays d'atteindre la cible OMD, ou la tendance pour 1990-2006 révèle une couverture inchangée ou en recul
- **Progrès inférieurs de 5 à 10% au taux nécessaire**  
En 2006, la couverture était de 5 à 10 % inférieure au taux nécessaire pour permettre au pays d'atteindre la cible OMD
- **Données inexistantes ou insuffisantes**  
Les données n'étaient pas disponibles ou insuffisantes pour évaluer les tendances

Figure 4 Progrès réalisés pour atteindre la cible OMD de l'assainissement, 2006

## Au niveau mondial, les progrès sont insuffisants pour atteindre la cible OMD de l'assainissement

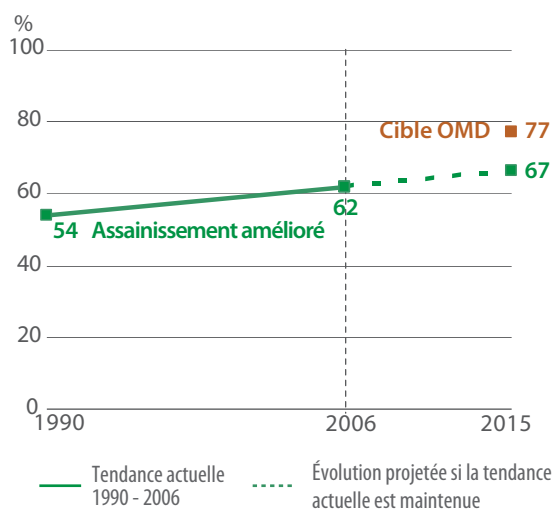


Figure 5 Tendances de la couverture en matière d'assainissement 1990-2015



# Disparités de l'accès à l'assainissement entre

La cible de l'OMD relative à l'eau et à l'assainissement exige que les indicateurs servant à mesurer les progrès soient ventilés en fonction des populations urbaines et rurales. Si la cible visée – réduire de moitié la proportion de la population n'ayant pas durablement accès à l'eau potable et à des moyens d'assainissement de base – est exprimée en pourcentage de la population totale, ces progrès représentent la résultante des progrès réalisés en milieu urbain et en milieu rural. Ce rapport met donc en lumière les écarts entre milieu urbain et milieu rural qui aurait été masqués si les chiffres n'avaient pas été ventilés.

La couverture urbaine est passée à 79 % en 2006, alors qu'en milieu rural elle n'est que de 45%. L'écart est le plus marqué en Océanie, en Amérique latine et aux Caraïbes, ainsi qu'en Asie du Sud. Il l'est moins en Asie orientale où il atteint tout de même 15 %.

En 2006, la population urbaine et la population rurale étaient pratiquement égales dans le monde. Pourtant, plus de 7 personnes sur 10 ne bénéficiant pas de moyens d'assainissement améliorés vivaient en milieu rural. La croissance démographique rapide des zones urbaines n'en constitue pas moins un défi de plus en plus difficile à relever : le nombre de citoyens bénéficiant de moyens d'assainissement améliorés a certes augmenté de 779 millions depuis 1990, mais le nombre total des citoyens a lui augmenté de 956 millions.

## La couverture en matière d'assainissement est nettement plus élevée en milieu urbain

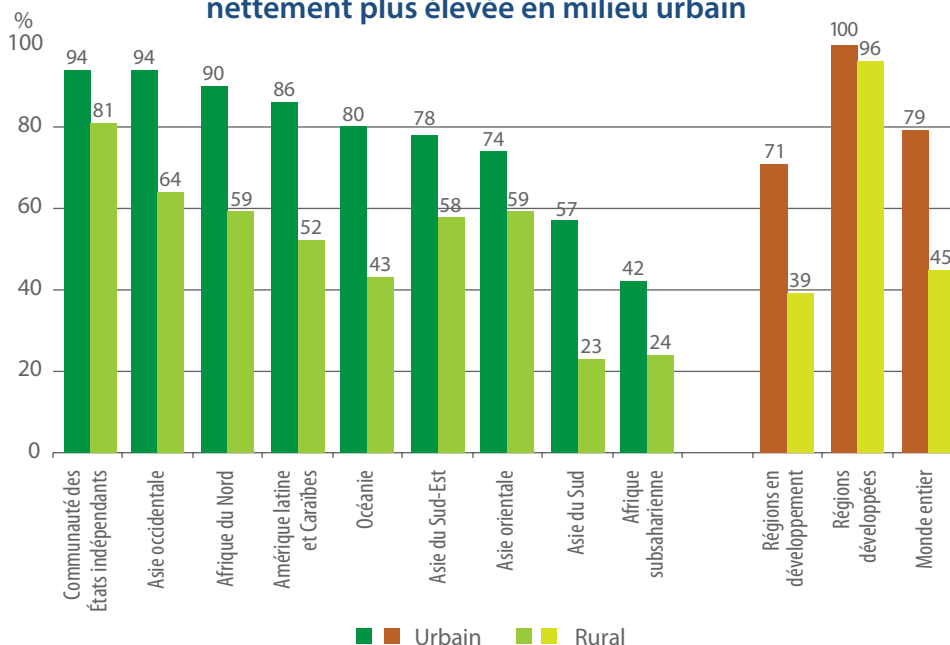


Figure 6 Couverture en matière d'assainissement en milieu rural et urbain, 2006

## La couverture en milieu urbain a augmenté de 779 millions de personnes

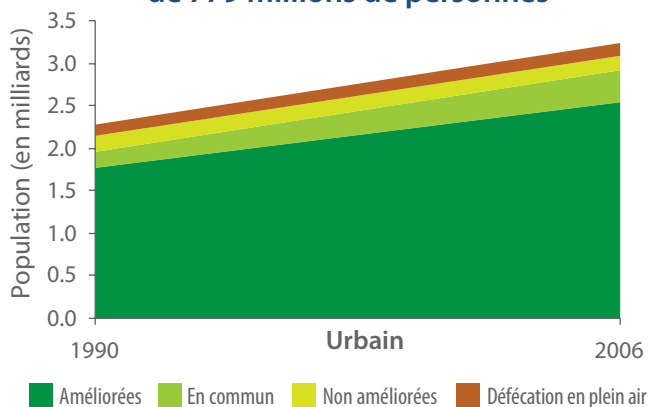


Figure 7 Évolution des pratiques d'assainissement en milieu urbain, 1990-2006

## En milieu rural, la défécation en plein air concerne encore un milliard de personnes

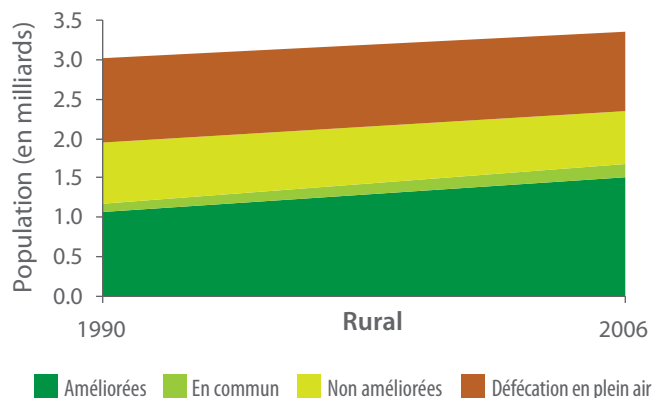


Figure 8 Évolution des pratiques d'assainissement en milieu rural, 1990-2006

# populations urbaines et rurales

L'écart entre milieu urbain et milieu rural concernant l'utilisation d'installations sanitaires améliorées est significatif dans la plupart des régions en développement

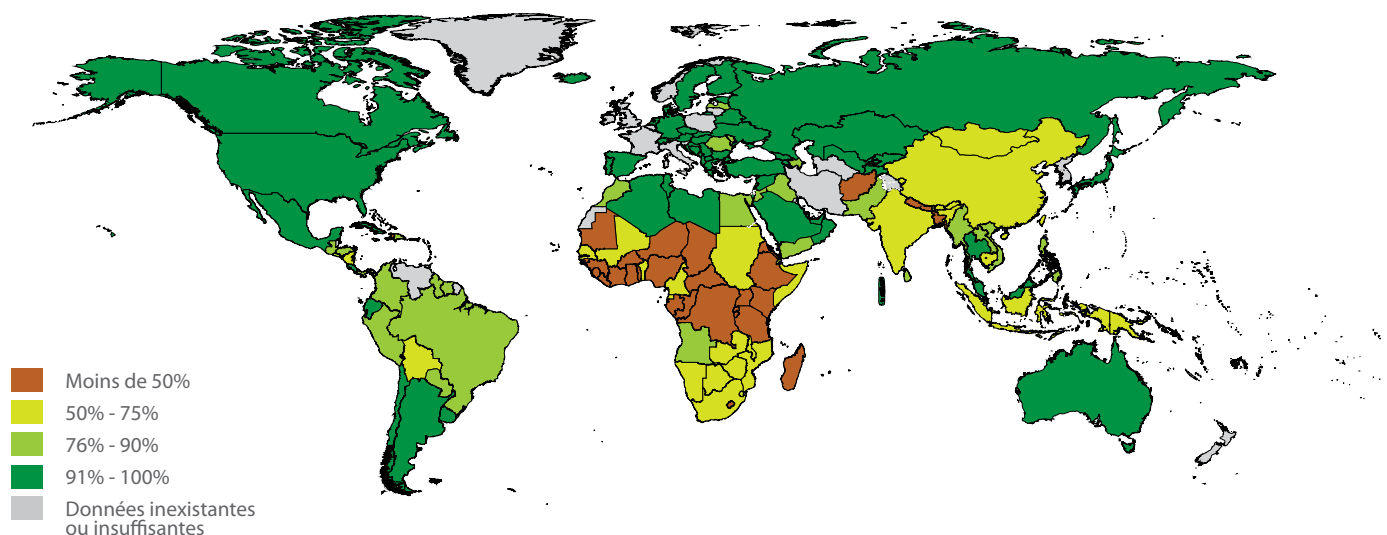


Figure 9 Couverture en matière d'assainissement en milieu urbain, 2006

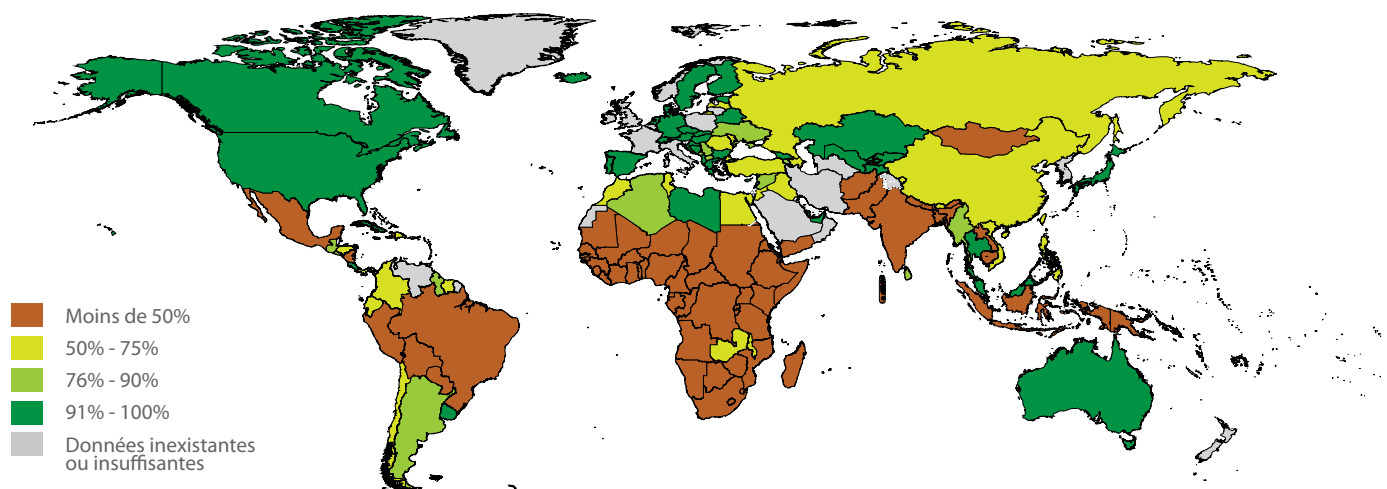


Figure 10 Couverture en matière d'assainissement en milieu rural, 2006

# Installations sanitaires améliorées

## Installations sanitaires améliorées :

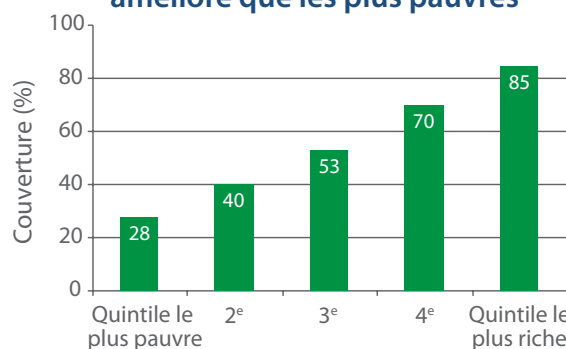
Installations hygiéniques empêchant tout contact humain avec les excréta. Cette catégorie inclut :

- Les toilettes/latrines à chasse d'eau raccordées :
  - à un réseau d'égout
  - à une fosse septique
  - à des latrines à fosse
- Les latrines améliorées avec fosse ventilée
- Les latrines à fosse avec dalle
- Les latrines à compostage

Soixante-deux pour cent de la population mondiale bénéficie d'un assainissement amélioré, contre 54 % en 1990. Le taux de couverture le plus faible est enregistré en Afrique subsaharienne, où la proportion n'est que de 31 %, contre 26% en 1990.

La couverture est également faible en Asie du Sud, où des efforts considérables ont néanmoins permis de faire passer la couverture régionale de 21 % en 1990 à 33 % en 2006 – le nombre de personnes utilisant des installations sanitaires améliorées ayant ainsi plus que doublé.

## Les plus riches ont trois fois plus de chances de bénéficier d'un assainissement amélioré que les plus pauvres



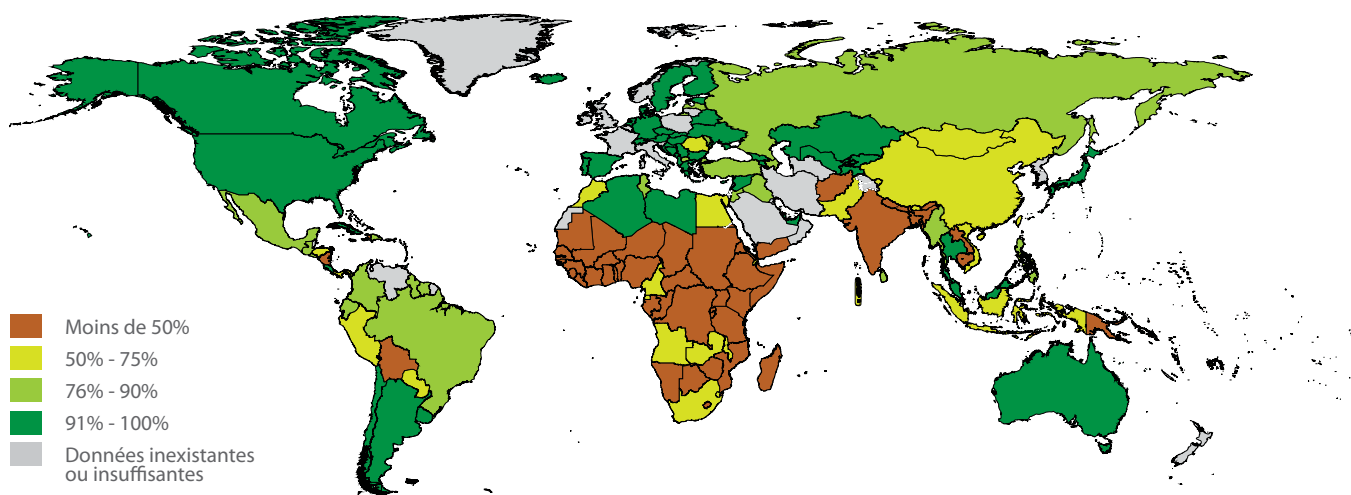
**Figure 11** Couverture en matière d'assainissement amélioré par quintiles selon le niveau de richesse dans 38 pays en développement

Source: Données provenant d'Enquêtes en grappes à indicateurs multiples et d'Enquêtes démographiques et de santé effectuées dans 38 pays en développement en 2005 et 2006

## La grande majorité des personnes ne bénéficiant pas d'un assainissement amélioré vit en Asie et en Afrique subsaharienne

Malgré la progression de la couverture, plus de 2,5 milliards de personnes ne bénéficient toujours pas d'un assainissement amélioré. Près de 1,8 milliard d'entre elles – 70 % – vivent en Asie et plus d'un demi-milliard – 22 % – en Afrique subsaharienne.

## La couverture en matière d'assainissement demeure faible en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud



**Figure 12** Couverture en matière d'assainissement amélioré, 2006

Plus de 2,5 milliards de personnes n'ont pas accès à des installations sanitaires améliorées, dont près de 1,8 milliard en Asie.

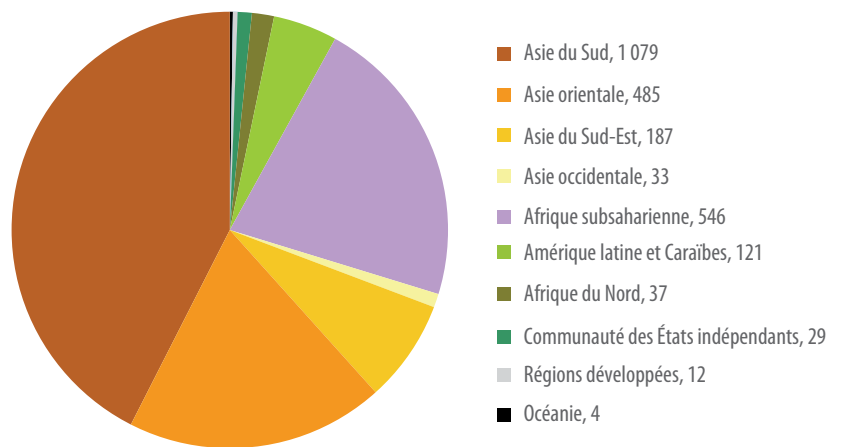


Figure 13 Population ne bénéficiant pas d'un assainissement amélioré en 2006 (en millions)

Au moins les deux tiers de la population de 34 pays n'ont pas accès à des installations sanitaires améliorées. Seuls huit de ces pays sont situés ailleurs qu'en Afrique subsaharienne. Malgré une faible couverture en matière d'assainissement, on notera que dans ces 34 pays, 274 millions de personnes ont accédé à des moyens d'assainissement améliorés depuis 1990. Plusieurs pays ont même doublé leur couverture en matière d'assainissement depuis 1990.

L'accès à des installations sanitaires améliorées est nettement inférieur chez les groupes les plus pauvres. Une analyse portant sur 38 pays en développement montre que, chez les 20 % les plus pauvres de la population, la proportion de ceux qui bénéficient d'un assainissement amélioré est trois fois plus faible que pour le quintile le plus riche. En Afrique subsaharienne, l'inégalité est encore plus marquée: le quintile le plus riche a cinq fois plus de chance d'utiliser une infrastructure d'assainissement améliorée que le quintile le plus pauvre.

Tableau 2 Pays dans lesquels la couverture en matière d'assainissement amélioré était égale ou inférieure à 33 % en 2006

Pays ayant une faible couverture en matière d'assainissement amélioré	Couverture en matière d'assainissement amélioré (%)		Nombre de personnes ayant accédé à un assainissement amélioré (en milliers)
	1990	2006	
Érythrée	3	5	143
Niger	3	7	714
Tchad	5	9	640
Ghana	6	10	1,465
Éthiopie	4	11	6,858
Sierra Leone*	-	11	147
Madagascar	8	12	1,353
Togo	13	12	222
Burkina Faso	5	13	1,365
Guinée	13	19	991
Haïti	29	19	-162
Congo	-	20	-
Rwanda	29	23	38
Somalie*	-	23	605
Côte d'Ivoire	20	24	1,905
Mauritanie	20	24	340
Sao Tomé-et-Principe*	-	24	11
Micronésie (États fédérés de)	29	25	-1
Népal	9	27	5,922
Cambodge*	-	28	3,026
Inde	14	28	198,442
Sénégal	26	28	1,324
Afghanistan*	-	30	1,894
Bénin	12	30	2,025
Nigéria	26	30	18,849
République centrafricaine	11	31	982
République démocratique du Congo	15	31	12,660
Mozambique*	-	31	2,993
Libéria	40	32	282
Iles Salomon	29	32	62
Guinée-Bissau*	-	33	190
Kiribati	22	33	15
Ouganda	29	33	4,841
République-Unie de Tanzanie	35	33	4,284

\* N'ayant pas de données disponibles pour l'année 1990, ces estimations portent sur le nombre de personnes ayant accédé à un assainissement amélioré de 1995 à 2006.

# Les installations sanitaires en commun :

## Les installations sanitaires en commun :

Installations d'un type par ailleurs acceptable utilisées par plusieurs ménages, y compris les toilettes publiques.

Note: les données sur les installations sanitaires en commun présentées ici ne couvrent pas les installations non améliorées, comme les latrines à fosse sans dalle ou les fosses à l'air libre.

Les installations sanitaires utilisées par plusieurs ménages – qu'elles soient publiques ou accessibles à plusieurs ménages – ne sont pas considérées comme des installations « améliorées », conformément à la définition utilisée pour l'indicateur de l'OMD.

Si l'utilisation d'installations sanitaires en commun reflète bien une demande, des données limitées confirment l'idée très répandue selon laquelle un grand nombre de ces infrastructures, notamment les toilettes publiques, ne permettent pas d'assurer une séparation hygiénique des excréta sans contact humain. Des préoccupations sérieuses ont aussi été exprimées quant à l'accessibilité de ces installations toute la journée et quant à la sécurité des utilisateurs, surtout la nuit. Des études plus approfondies s'imposent en conséquence sur la nature et l'acceptabilité des installations en commun.

La proportion de personnes utilisant de telles installations est de 10 % ou moins dans toutes les régions en développement, sauf en Afrique subsaharienne où elle atteint 18 %.

Des enquêtes récentes sur les ménages, à savoir des Enquêtes en grappes à indicateurs multiples, ainsi que des Enquêtes démographiques et de santé, ont fourni des renseignements sur le nombre de ménages partageant des installations sanitaires. L'analyse du Tableau 3 montre que, pour la plupart des pays dans lesquels au moins 10 % de la population urbaine utilise des installations sanitaires communes d'un type acceptable, celles-ci sont partagées par au plus cinq ménages dans la majorité des cas. Seule exception, le Ghana, où une proportion nettement plus élevée des ménages urbains et ruraux utilise des installations communes avec plus de cinq autres.



**Tableau 3** Pourcentage de ménages utilisant des installations sanitaires communes d'un type acceptable

Pays	La plupart des ménages utilisant de telles installations le font avec cinq autres ménages ou moins			
	Urbain (%)		Rural (%)	
	2-5 ménages	Plus de 5 ménages	2-5 ménages	Plus de 5 ménages
Malawi	37	6	26	1
Gambie	32	11	21	2
Mongolie	29	2	21	2
Sierra Leone	26	18	8	5
Somalie	23	5	5	1
Togo	23	21	4	2
Haïti	19	4	5	1
Iraq	19	1	12	1
République centrafricaine	18	6	11	4
Jamaïque	14	2	12	1
Burundi	14	5	3	1
Bangladesh	14	4	9	0
Côte d'Ivoire	12	13	8	3
Ghana	10	58	4	35

Source: Enquêtes en grappes à indicateurs multiples réalisées dans 37 pays en 2005 et 2006



Dans les pays en développement, l'utilisation d'installations sanitaires communes est trois fois plus courante en milieu urbain qu'en milieu rural.

### L'utilisation commune reste un phénomène largement urbain

Les estimations de la couverture pour 2006 confirment que plus des deux tiers des utilisateurs de telles installations vivent en milieu urbain, la proportion atteignant 92 % en Asie orientale. En Afrique subsaharienne, un citoyen sur trois utilise ce genre d'installations sanitaires. Ces résultats reflètent les possibilités sanitaires limitées dont dispose la population de nombreuses villes surpeuplées, un problème qui risque encore de s'aggraver si la croissance démographique urbaine et périurbaine se poursuit au rythme actuel.

### L'utilisation commune des installations sanitaires est plus fréquente dans les régions où le taux de couverture en matière d'assainissement est le plus faible.

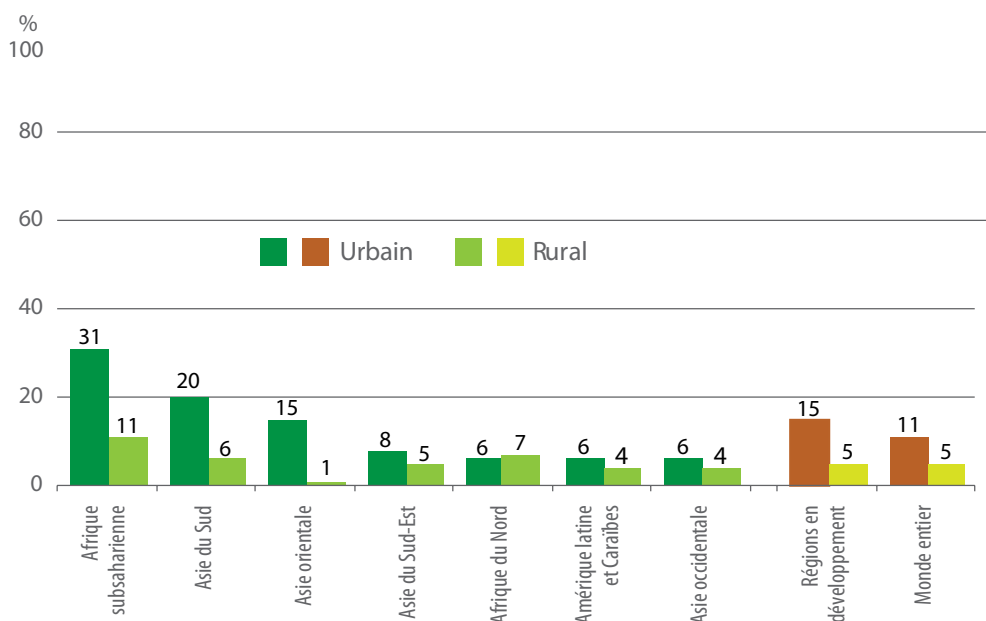


Figure 14 Pourcentage de la population utilisant des installations en commun en milieu urbain et en milieu rural, par région, en 2006

Tableau 4 Pratiques dans les pays affichant le plus fort pourcentage d'installations sanitaires utilisées en commun

L'utilisation commune est une solution courante dans de nombreux pays africains				
Pays	Installations améliorées (%)	Installations en commun (%)	Installations non améliorées (%)	Défécation en plein air (%)
Ghana	10	51	19	20
Congo	20	37	34	9
Gabon	36	37	25	2
Kenya	42	37	10	11
Gambie	52	34	10	4
Mongolie	50	28	9	13
Sierra Leone	11	26	36	27
Afrique du Sud	59	23	8	10
Swaziland	50	23	7	20
Zimbabwe	46	23	5	26
Malawi	60	22	7	11
Togo	12	22	10	56
Nigéria	30	21	29	20
Zambie	52	20	6	22
Madagascar	12	19	32	37
Côte d'Ivoire	24	18	28	30
Iraq	76	18	4	2
République centrafricaine	31	17	30	22
Bangladesh	36	16	37	11
Bolivie	43	15	16	26
République dominicaine	79	15	2	4
Guinée	19	15	40	26
Sénégal	28	15	33	24

Pays dans lesquels 15 % ou plus de la population totale utilisent des installations en commun, 2006

# Installations sanitaires non améliorées

## Installations sanitaires non améliorées :

Installations n'évitant pas tout contact avec les excréta par une évacuation hygiénique. Elles comprennent les latrines à fosse sans dalle, les latrines/toilettes suspendues et les latrines à seau. Appartiennent aussi à cette catégorie, les installations améliorées qui ne sont pas munies d'un système d'évacuation adéquat, comme les toilettes à chasse d'eau se déversant directement dans la rue, une rigole, un fossé ouvert ou vers des eaux de surface.

L'utilisation d'installations sanitaires non améliorées représente le premier échelon sur l'échelle de l'assainissement. La défécation en plein air a été délaissée au profit d'installations qui n'assurent toujours pas une évacuation hygiénique des excréta, en empêchant tout contact avec eux. On constate néanmoins une recherche de moyens d'assainissement. Les installations sanitaires non améliorées peuvent être transformées en installations améliorées. C'est la raison pour laquelle leurs utilisateurs constituent une cible privilégiée pour les activités de promotion de la santé.

Sur dix utilisateurs d'installations sanitaires non améliorées, huit vivent en milieu rural.

### On utilise les installations sanitaires non améliorées quatre fois plus en milieu rural qu'en milieu urbain

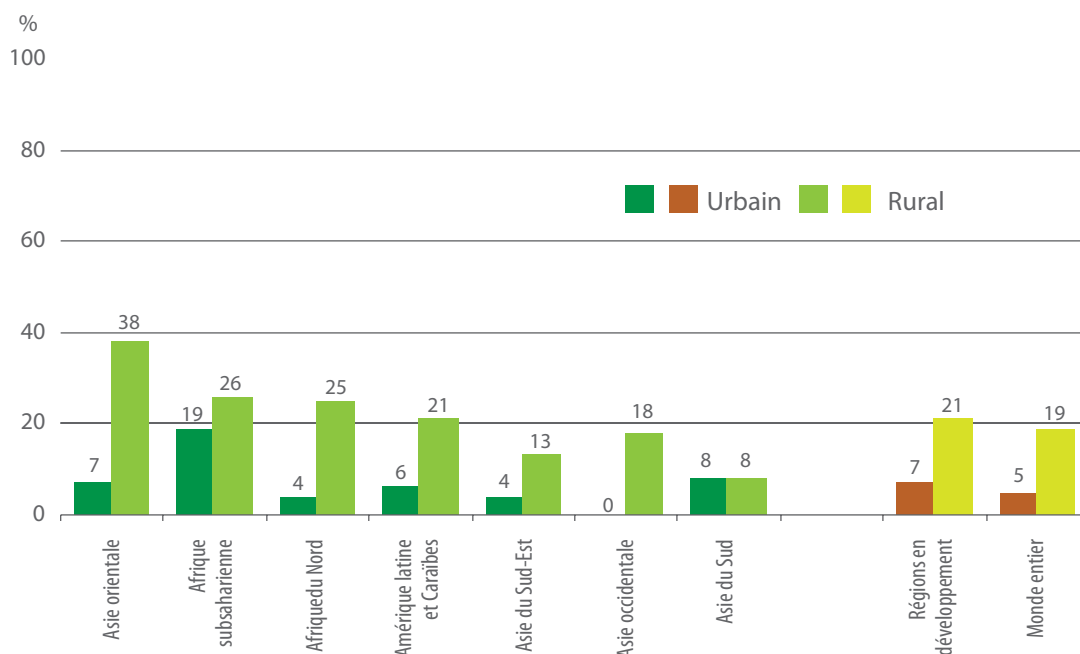


Figure 15 Utilisation d'installations sanitaires non améliorées en milieu urbain et en milieu rural, par région en 2006



# La défécation en plein air

## Défécation en plein air :

Pratique consistant à déféquer dans un champ, en forêt, derrière un buisson, dans un masse d'eau ou dans d'autres espaces ouverts, ou à évacuer les excréta avec les déchets solides.

La défécation en plein air est le dernier recours de ceux qui ne bénéficient d'aucune forme d'installation sanitaire – qui se trouvent au bas de l'échelle de l'assainissement et doivent endurer l'indignité quotidienne de la défécation en plein air, dans des espaces souvent accessibles au public. Cette pratique joue un rôle fondamental dans le développement en raison des risques qu'elle fait peser sur la santé de l'ensemble du voisinage. Lorsque la pratique subsiste du fait de certains de ses membres, c'est toute la communauté qui est davantage exposée aux maladies diarrhéiques, aux parasitoses et aux hépatites.

## Une pratique en régression

La défécation en plein air régresse dans les régions en développement et ne concernait plus que 23 % de la population en 2006 contre 31 % en 1990, même si le nombre des personnes qui la pratiquent n'a que peu changé du fait de la croissance démographique. Les deux tiers environ des personnes concernées, soit 778 millions, vivent en Asie du Sud. L'Afrique subsaharienne occupe le deuxième rang mondial avec 221 millions de personnes. La proportion de la population concernée en Asie du Sud dépasse de 20 points de pourcentage celle de l'Afrique subsaharienne.

La défécation en plein air concerne environ un tiers (31 %) de la population rurale de la planète, la proportion atteignant même 63 % de la population rurale en Asie du Sud. On notera la proportion relativement élevée de la population rurale concernée en Amérique latine et dans les Caraïbes (23 %), ainsi qu'en Asie occidentale (14 %), notamment si on la compare avec la proportion concernée de la population urbaine de ces régions.

### La défécation en plein air est une pratique six fois plus fréquente en milieu rural qu'en milieu urbain

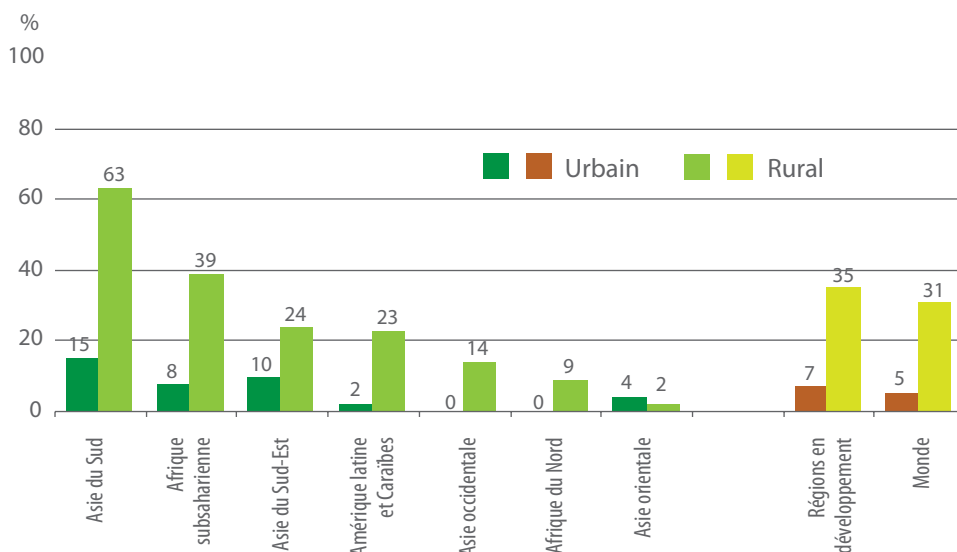
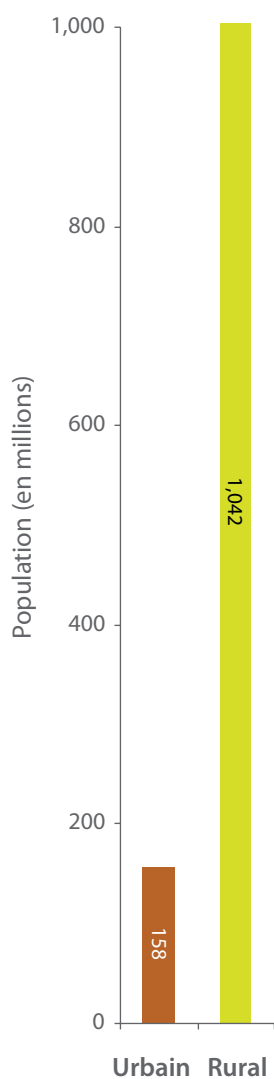


Figure 16 Proportion de la population urbaine et rurale pratiquant la défécation en plein air, par région en 2006

## La défécation en plein air concerne principalement la population rurale

Dix-huit pour cent de la population mondiale – 1,2 milliard de personnes – pratiquent la défécation en plein air, mais 13 % seulement sont des citadins. Le phénomène est donc essentiellement rural et concerne plus d'un milliard de ruraux. Dans les régions en développement, plus d'une personne sur trois en milieu rural est concernée. Seule exception, l'Asie orientale, où cette pratique est peu fréquente.



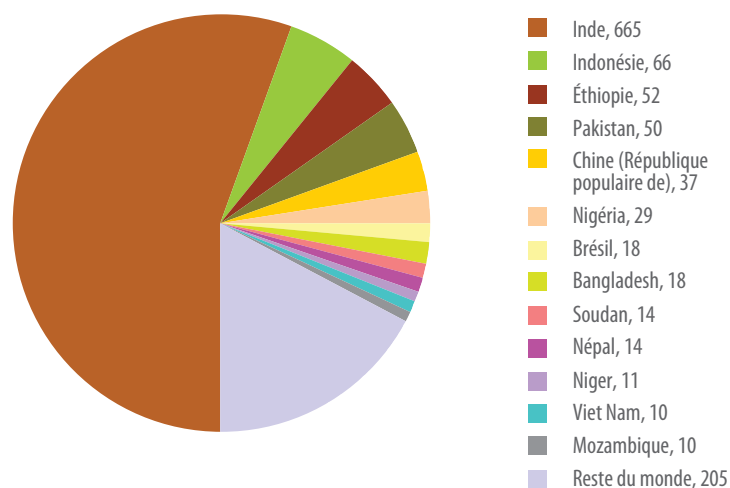
**Figure 17** Nombre de personnes pratiquant la défécation en plein air, en milieu urbain et rural, en 2006

**Tableau 5** Pays ayant enregistré une baisse d'au moins 15 % de la pratique de la défécation en plein air entre 1990 et 2006

Pays	La pratique régresse		
	Pourcentage de la population concernée		Baisse en points de pourcentage
	1990	2006	
Népal	84	50	34
République démocratique populaire lao*	76	46	30
Madagascar	67	37	30
Éthiopie	91	64	27
Pérou	35	10	25
Maroc	38	14	24
Honduras	39	16	23
Mexique	25	2	23
Pakistan	54	31	23
Botswana	36	14	22
Malawi	31	11	20
Bolivie	45	26	19
Bangladesh	29	11	18
Thaïlande	18	0	18
Viet Nam	30	12	18
Mozambique*	65	48	17
Sao Tomé-et-Principe*	75	59	16
El Salvador	20	4	16
Myanmar	22	6	16
Guatemala	21	6	15
Inde	73	58	15
Sénégal	39	24	15
Tunisie	20	5	15

\* Période 1995-2006.

## Dans le monde, 1,2 milliard de personnes pratiquent la défécation sauvage, dont 83 % vivent dans 13 pays



**Figure 18** Dans le monde, 1,2 milliard de personnes pratiquent la défécation en plein air, dont 83 % vivent dans 13 pays

# Une conception différente du progrès

## De nombreux pays progressent rapidement, malgré d'énormes difficultés

La cible de l'OMD demande que la proportion de personnes n'ayant pas accès à une eau potable et à un assainissement de base soit réduite de moitié d'ici à 2015. Pour les pays qui affichaient une forte proportion de personnes ne bénéficiant pas d'un assainissement en 1990, l'année de référence, la tâche est nettement plus vaste que pour les pays qui possédaient déjà des taux de couverture élevés. Qui plus est, nombre de pays qui avaient déjà une couverture faible ont dû relever le défi supplémentaire d'une forte croissance démographique. Les Tableaux 6 et 7 montrent les pays qui ont le plus rapidement progressé entre 1990 et 2006<sup>1</sup>, bien que confrontés à l'un de ces défis ou aux deux.

Le Tableau 7 énumère les six pays qui ont avancé le plus rapidement parmi les pays qui n'ont pas progressé suffisamment pour atteindre la cible de l'assainissement. Tous ces pays affichaient une couverture faible en 1990. Cinq d'entre eux se trouvent en Afrique subsaharienne, illustrant les résultats des efforts accélérés menés dans cette région.

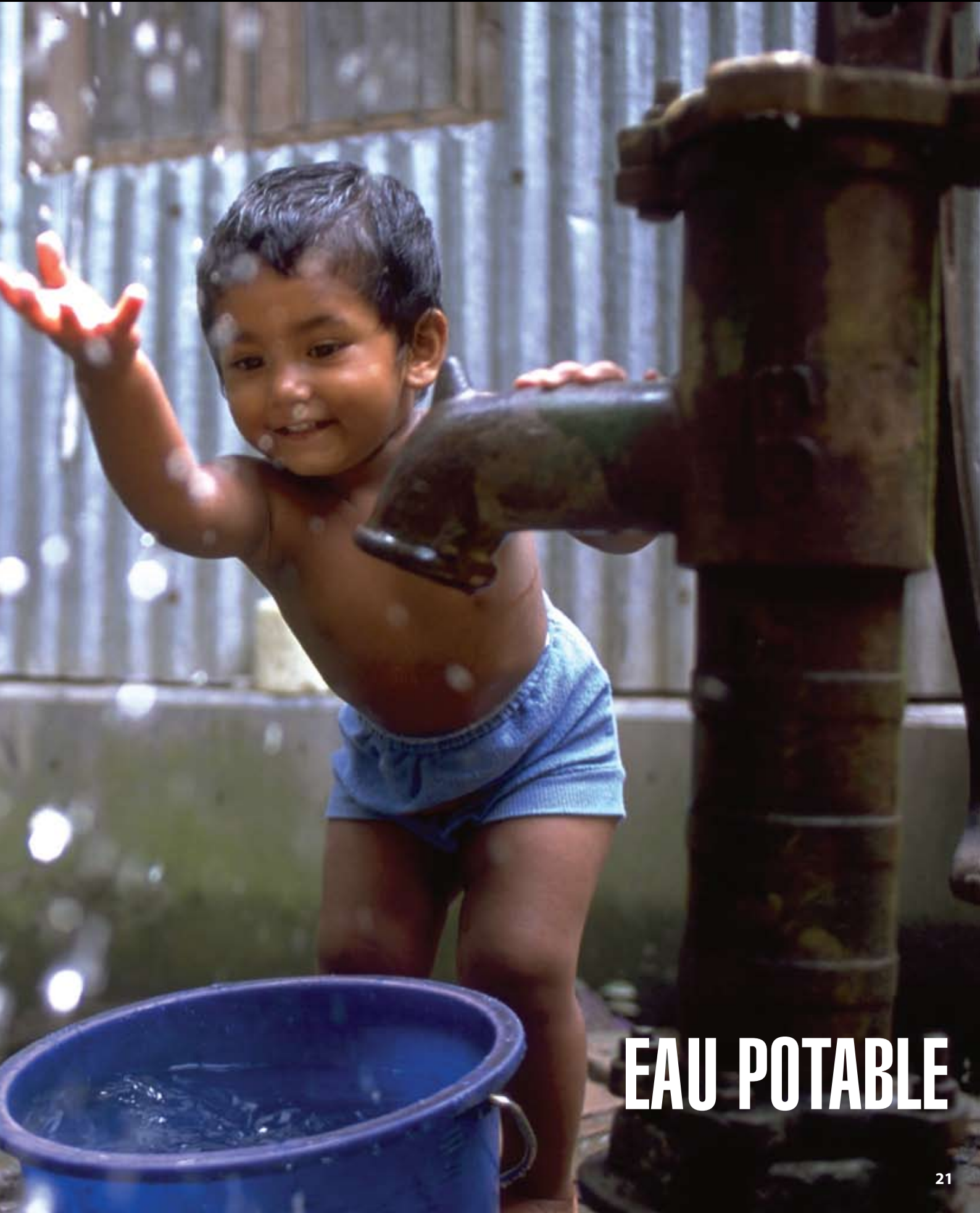
<sup>1</sup> Par rapport à la population de 1998 (à mi-parcours entre 1990-2006)

**Tableau 6** Pays avec la plus forte proportion de personnes ayant accédé à un assainissement amélioré, 1990-2006

Pays progressant le plus rapidement	
Pays	Proportion de la population ayant accédé à l'assainissement amélioré depuis 1990 (%)
Myanmar	68
République arabe syrienne	48
Viet Nam	47
Guatemala	44
Philippines	43
Angola	42
Honduras	40
Pakistan	40
Mexique	39

**Tableau 7** Pays qui ne progressent pas suffisamment pour atteindre la cible de l'assainissement mais qui ont la plus forte proportion de la population ayant accédé à l'assainissement amélioré, 1990-2006

Pays qui ne progressent pas suffisamment mais avancent néanmoins rapidement	
Pays	Proportion de la population ayant accédé à l'assainissement amélioré depuis 1990 (%)
Yémen	39
Bénin	30
Cameroun	29
Comores	29
Mali	29
Zambie	27



**EAU POTABLE**

# L'échelle de l'eau potable

L'approvisionnement en eau potable peut être divisé en trois catégories, illustrées sous forme d'une « échelle de l'eau potable » semblable à celle élaborée pour l'assainissement. La catégorie « Point d'eau amélioré » comprend les points d'eau qui, par leur construction ou une intervention active, sont protégés contre la contamination extérieure, en particulier les matières fécales. Il s'agit notamment des branchements domestiques à une adduction d'eau, dans une habitation, sur une parcelle ou dans une cour, ou d'autres points d'eau améliorés. Les « points d'eau non améliorés » forment le troisième échelon.

Dans ce rapport, la couverture en eau potable est présentée sous forme d'échelle à trois niveaux comprenant la proportion de la population utilisant :

- des points d'eau non améliorés
- des points d'eau améliorés autres que les branchements domestiques à un réseau d'adduction d'eau
- des branchements domestiques à un réseau d'adduction d'eau dans l'habitation, la parcelle ou dans la cour (eau courante à domicile).



## POINTS D'EAU NON AMELIORES

### Points d'eau non améliorés :

Puits creusé non protégé, source non protégée, charrette surmontée d'un petit réservoir/fût, camion-citerne et eaux de surface (cours d'eau, barrage, lac, étang, ruisseau, canal, canal d'irrigation), eau en bouteille.

## AUTRES POINTS D'EAU AMELIORES

### Autres points d'eau améliorés :

Robinets publics ou bornes-fontaines, puits tubés ou forages, puits protégés, sources protégées et eau de pluie.

## EAU COURANTE A DOMICILE

### Eau courante à domicile :

branchement domestique à un réseau d'adduction d'eau dans l'habitation du ménage, sur sa parcelle ou dans sa cour.



## La population n'ayant pas accès à un point d'eau amélioré est passée en dessous de la barre d'un milliard

Aujourd'hui, 87 % de la population mondiale utilise des points d'eau améliorés: 54 % ont l'eau courante à domicile (maison, parcelle ou cour) et 33 % utilisent d'autres types de points d'eau améliorés.

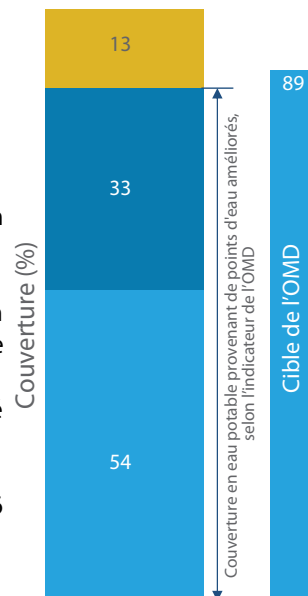
Ainsi, 5,7 milliards de personnes consomment aujourd'hui de l'eau provenant de points d'eau améliorés, soit une augmentation de 1,6 milliard depuis 1990. Environ 3,6 milliards de personnes ont l'eau courante à domicile ou à proximité de leur domicile.

Les estimations pour 2006 révèlent que la population qui dépend de points d'eau non améliorés d'eau potable est tombée en dessous du milliard : elle se situe aujourd'hui à 884 millions de personnes.

En Afrique subsaharienne, la couverture en eau potable provenant de points d'eau améliorés est toujours considérablement plus faible que dans les autres régions. Elle a néanmoins progressé, passant de 49 % en 1990 à 58 % en 2006, ce qui signifie qu'il y a 207 millions d'Africains de plus qui bénéficient aujourd'hui d'une eau salubre.

Figure 19

Proportion de la population mondiale qui utilise aujourd'hui un branchement domestique à une adduction d'eau, un autre type de point d'eau amélioré ou un point d'eau non amélioré, 2006



## COUVERTURE EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

### La couverture progresse dans toutes les régions\*

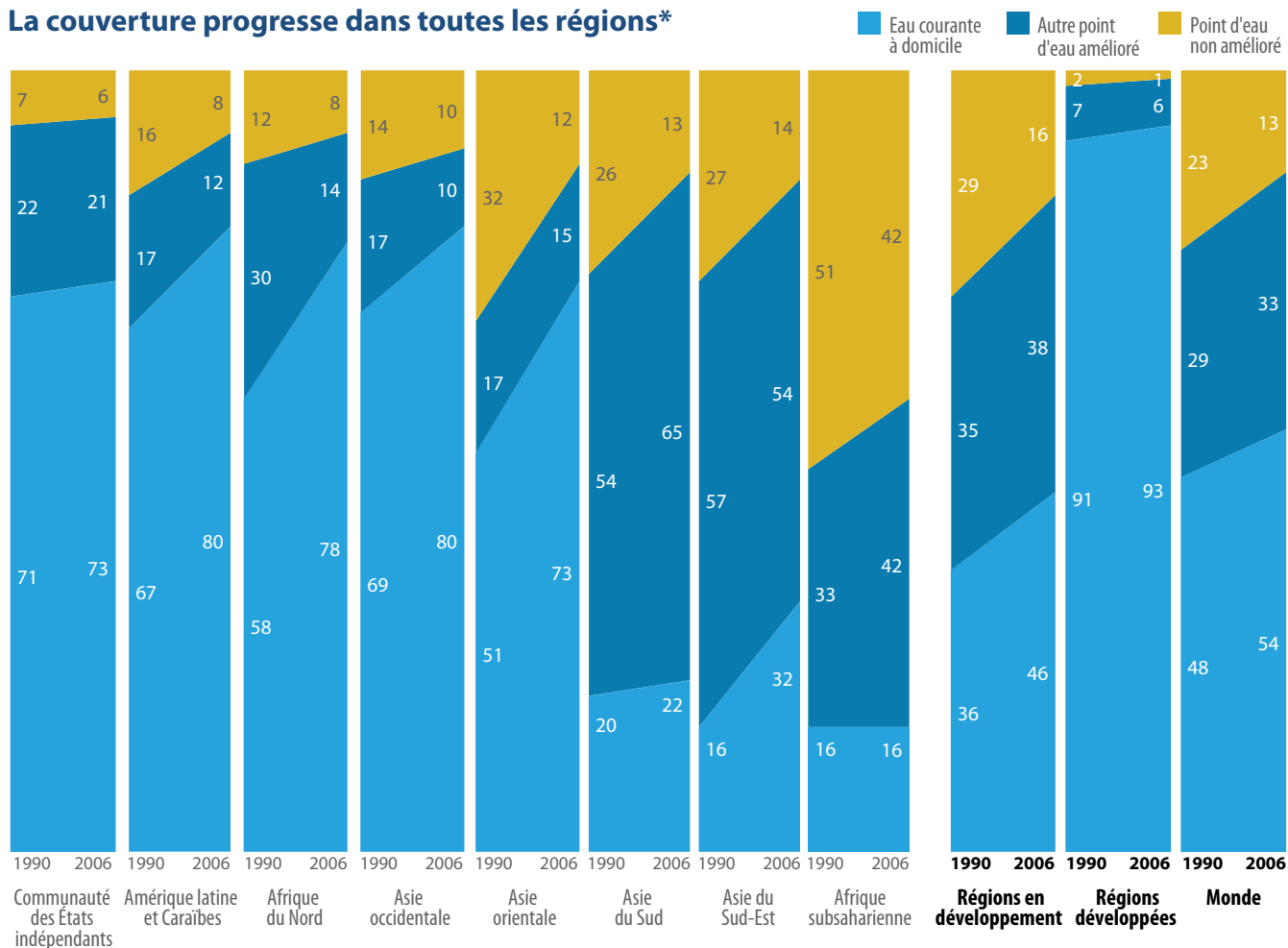


Figure 20 Tendances concernant la proportion de la population bénéficiant de l'eau courante à domicile, d'un autre type de point d'eau amélioré ou d'un point d'eau non amélioré, par région des OMD en 1990 et 2006

\*L'Océanie n'est pas incluse, faute de données complètes.

# Progrès vers la cible de l'eau potable

## La planète progresse suffisamment pour atteindre la cible de l'eau potable

La planète progresse suffisamment pour atteindre la cible de l'OMD en matière d'eau potable : les tendances actuelles permettent de penser que plus de 90 % de la population mondiale utilisera des points d'eau améliorés d'ici à 2015.

## Toutes les régions annoncent des progrès, à l'exception de l'Océanie

Aujourd'hui, 87 % de la population mondiale utilise des points d'eau améliorés, contre 77 % en 1990. Des progrès ont été enregistrés dans toutes les régions à l'exception de l'Océanie, où la couverture en eau potable a légèrement reculé. L'Asie orientale se distingue avec une augmentation de 20 %, ce qui représente 416 millions de personnes qui ont obtenu un accès à des points d'eau améliorés depuis 1990.

## C'est en Afrique subsaharienne que les progrès sont les plus lents

Selon les prévisions démographiques, il faudra donner à 784 millions de personnes de plus dans le monde l'accès à des points d'eau améliorés pour atteindre la cible de l'OMD. Les progrès devront s'accélérer, en particulier en Afrique subsaharienne, où l'on retrouve plus d'un tiers des personnes qui utilisent des points d'eau améliorés.

### 87 % de la population mondiale utilise un point d'eau amélioré

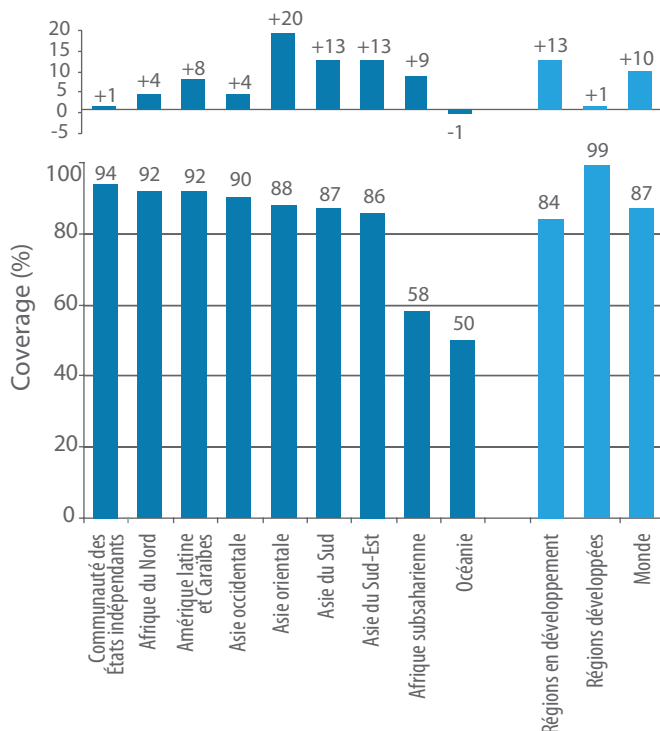


Figure 21 Amélioration de la couverture en eau potable, par région en 2006 et évolution en pourcentage de 1990 à 2006

## Les pays d'Afrique subsaharienne sont confrontés aux plus grands défis en matière d'eau potable

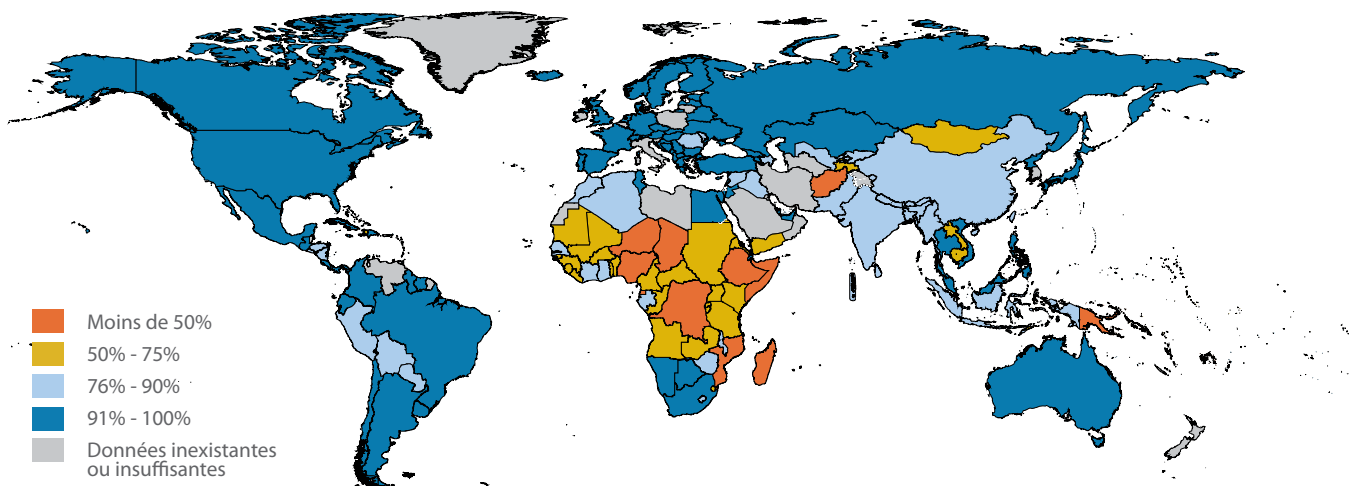
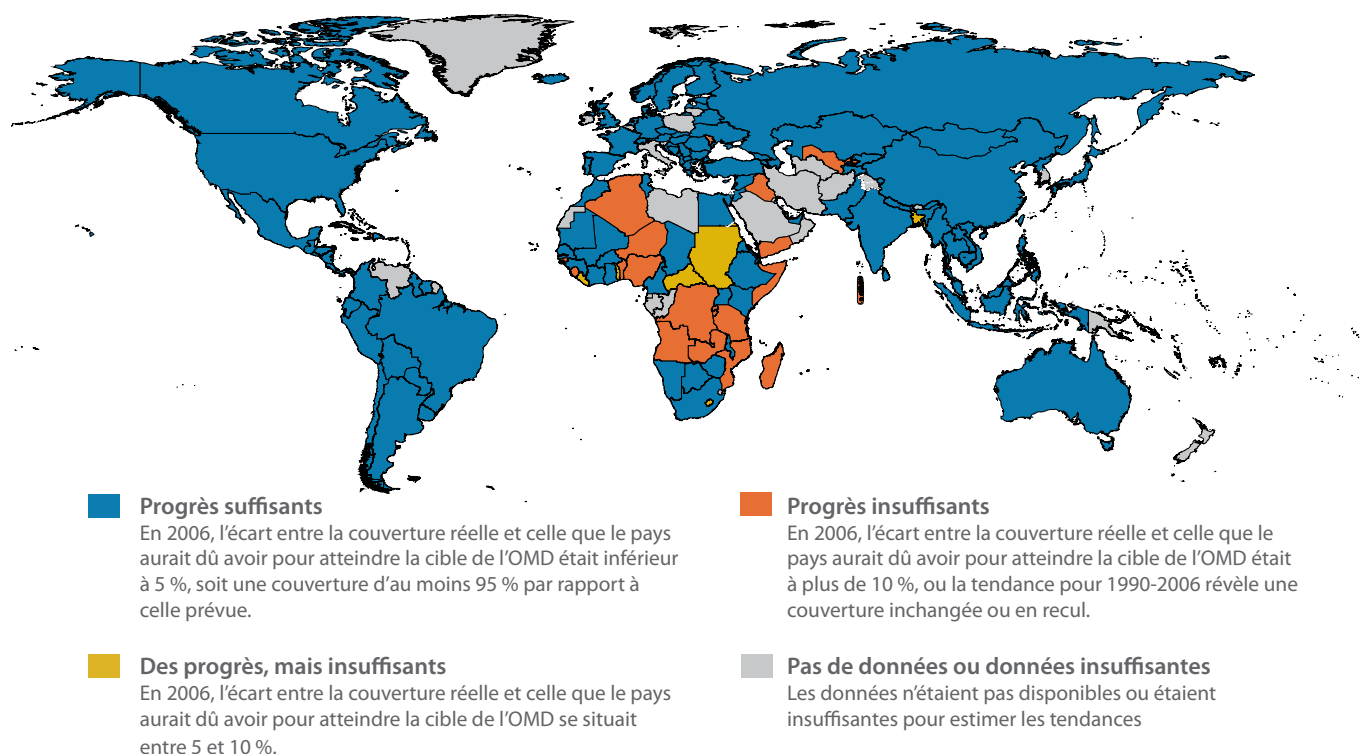


Figure 22 Couverture en eau potable, 2006

**Selon les tendances actuelles, la plupart des pays progressent suffisamment pour atteindre la cible de l'OMD relative à l'eau potable, sauf en Afrique subsaharienne**



**Figure 23** Progrès dans la réalisation de la cible des OMD relative à l'eau potable, 2006

**Table 8** Progrès régionaux et mondiaux vers la réalisation de la cible des OMD en matière d'eau potable

Région	Couverture en eau potable (%)		Couverture nécessaire pour des progrès suffisants (%)	Couverture ciblée par l'OMD (%)	Progrès
	1990	2006			
Communauté des États indépendants	93	94	95	97	Suffisants
Afrique du Nord	88	92	92	94	Suffisants
Amérique latine et Caraïbes	84	92	89	92	Suffisants
Asie occidentale	86	90	90	93	Suffisants
Asie orientale	68	88	78	84	Suffisants
Asie du Sud	74	87	82	87	Suffisants
Asie du Sud-Est	73	86	82	87	Suffisants
<b>Régions en développement</b>	<b>71</b>	<b>84</b>	<b>80</b>	<b>86</b>	<b>Suffisants</b>
<b>Régions développées</b>	<b>98</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>Suffisants</b>
<b>Monde</b>	<b>77</b>	<b>87</b>	<b>84</b>	<b>89</b>	<b>Suffisants</b>
Afrique subsaharienne	49	58	65	75	Insuffisants
Océanie	51	50	67	76	Insuffisants

# Disparités de l'accès à l'eau potable entre populations

Dans les OMD, la cible pour l'eau et l'assainissement exige que les indicateurs de mesure des progrès soient ventilés en fonction des populations urbaines et rurales. Nous faisons donc apparaître ici les disparités entre ces deux types de populations, qui auraient été masquées si les chiffres avaient été agrégés.

## L'accès aux points d'eau améliorés reste faible dans les zones rurales

Les habitants des zones rurales représentent 84 % de la population mondiale utilisant des points d'eau améliorés soit, d'après les estimations, 746 millions contre 137 millions de citadins. Cela dit, il y a une bonne nouvelle : 717 millions d'habitants des zones rurales ont obtenu un accès à de l'eau potable depuis 1990.

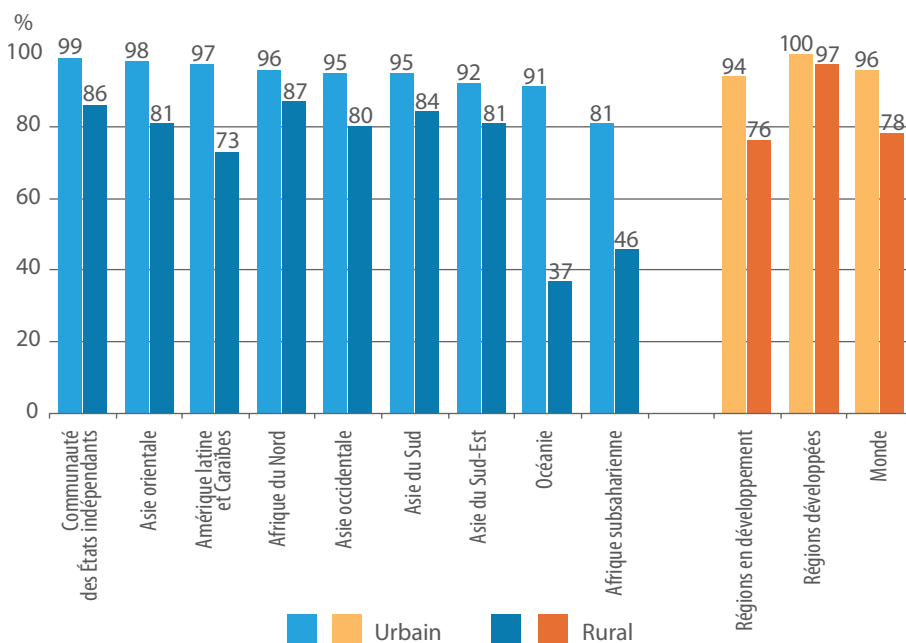


Figure 24 Couverture en eau potable, zones urbaines et rurales, 2006

## Les zones urbaines ont de la peine à maintenir leur couverture face à la croissance démographique

Si les défis sont toujours importants dans les zones rurales, ils augmentent rapidement dans les zones urbaines. Depuis 1990, la population urbaine a augmenté de 956 millions de personnes. Pendant cette période, 926 millions de citadins ont eu l'accès à des points d'eau améliorés. Mais, dans le même temps, la population urbaine privée de points d'eau améliorés est passée de 107 à 137 millions. Cette augmentation est surtout intervenue dans les villes du monde en développement.

### 137 millions de personnes dans les zones urbaines n'ont pas accès à des points d'eau améliorés

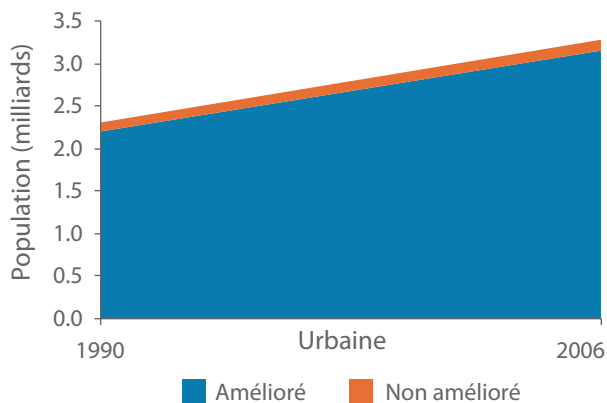


Figure 25 Tendances de la couverture en eau potable en milieu urbain en fonction de la population, 1990-2006

### 746 millions de personnes dans les zones rurales n'ont pas accès à des points d'eau améliorés d'eau potable

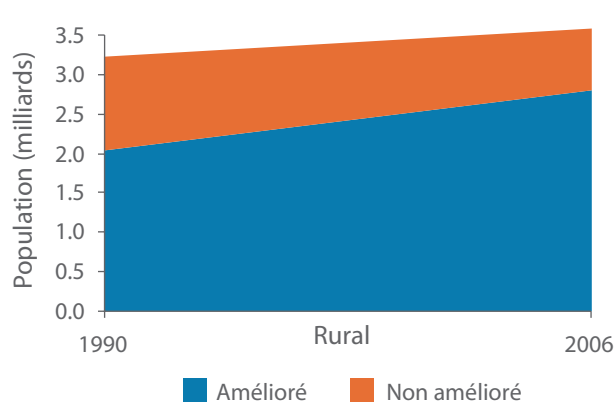


Figure 26 Tendances de la couverture en eau potable en milieu rural en fonction de la population, 1990-2006

# urbaines et rurales

C'est en Amérique latine et en Afrique subsahariennes que les disparités entre zones urbaines et rurales concernant l'utilisation de points d'eau améliorés sont les plus marquées.

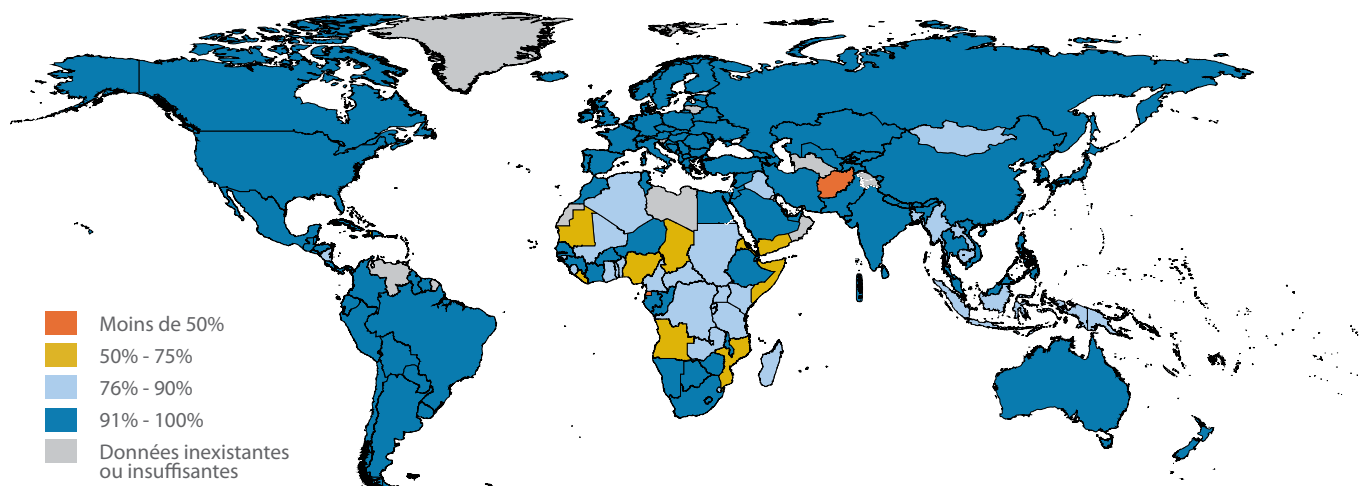


Figure 27 Accès à des points d'eau améliorés dans les zones urbaines, 2006

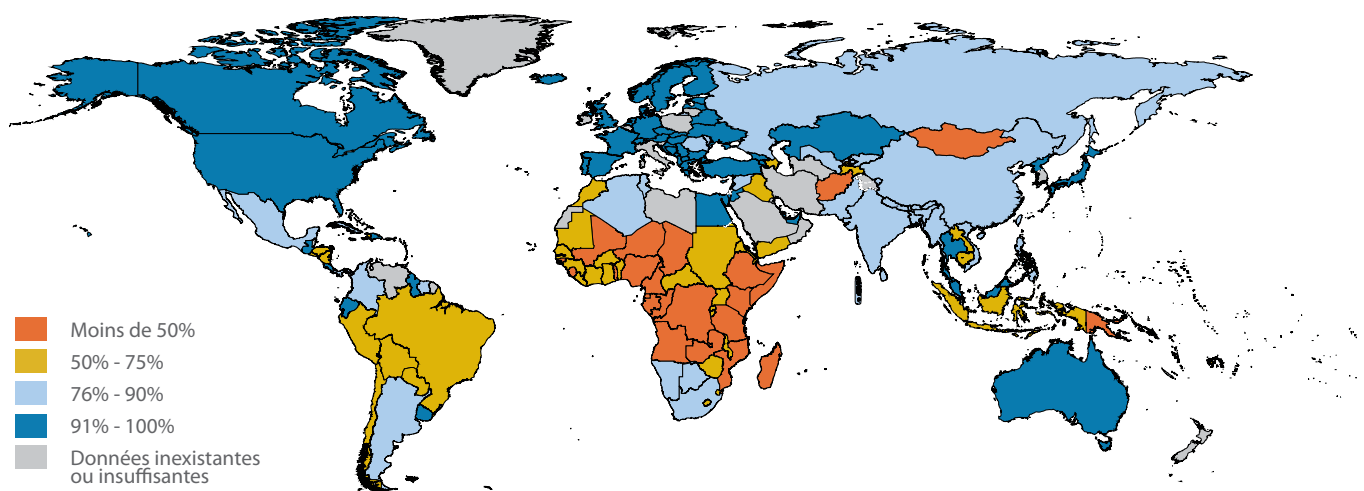


Figure 28 Accès à des points d'eau améliorés dans les zones rurales, 2006

# Eau courante à domicile

## Eau courante à domicile

Eau courante à domicile : Branchement domestique à une adduction d'eau dans l'habitation, sur la parcelle ou dans la cour

### D'importants progrès ont été réalisés dans l'accès à l'eau courante à domicile

Des progrès importants ont été accomplis concernant l'utilisation de l'eau courante, amenée par canalisation à domicile, qui représente le barreau le plus élevé de l'échelle de l'eau potable, celui où les gains pour la santé sont maximisés. L'accès à l'eau courante à domicile a progressé de 6 % depuis 1990, atteignant 54 % en 2006. Si ce résultat peut sembler modeste, il représente quand même une augmentation impressionnante de 1 milliard de personnes. L'eau courante reste cependant un privilège des zones urbaines : 2,5 milliards de citoyens en bénéficient, contre 1,1 milliard de personnes seulement en milieu rural.

### Les citoyens ont deux fois plus de chances que les habitants des zones rurales d'être raccordés à un système d'eau courante à domicile

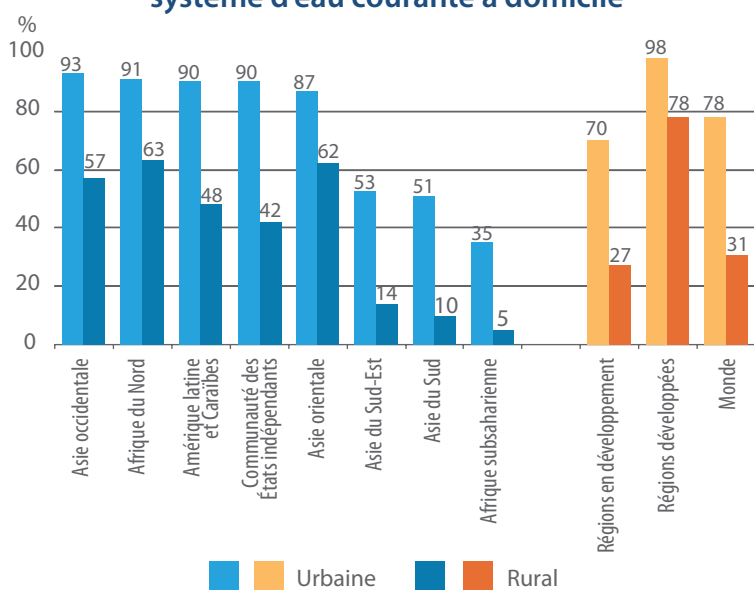


Figure 29 Accès à l'eau courante à domicile en zones urbaines et rurales, par région, 2006

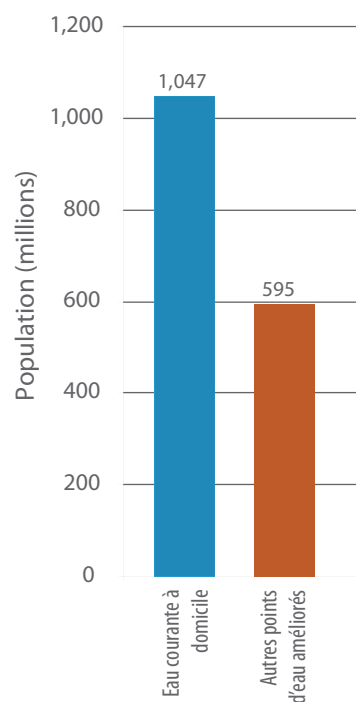
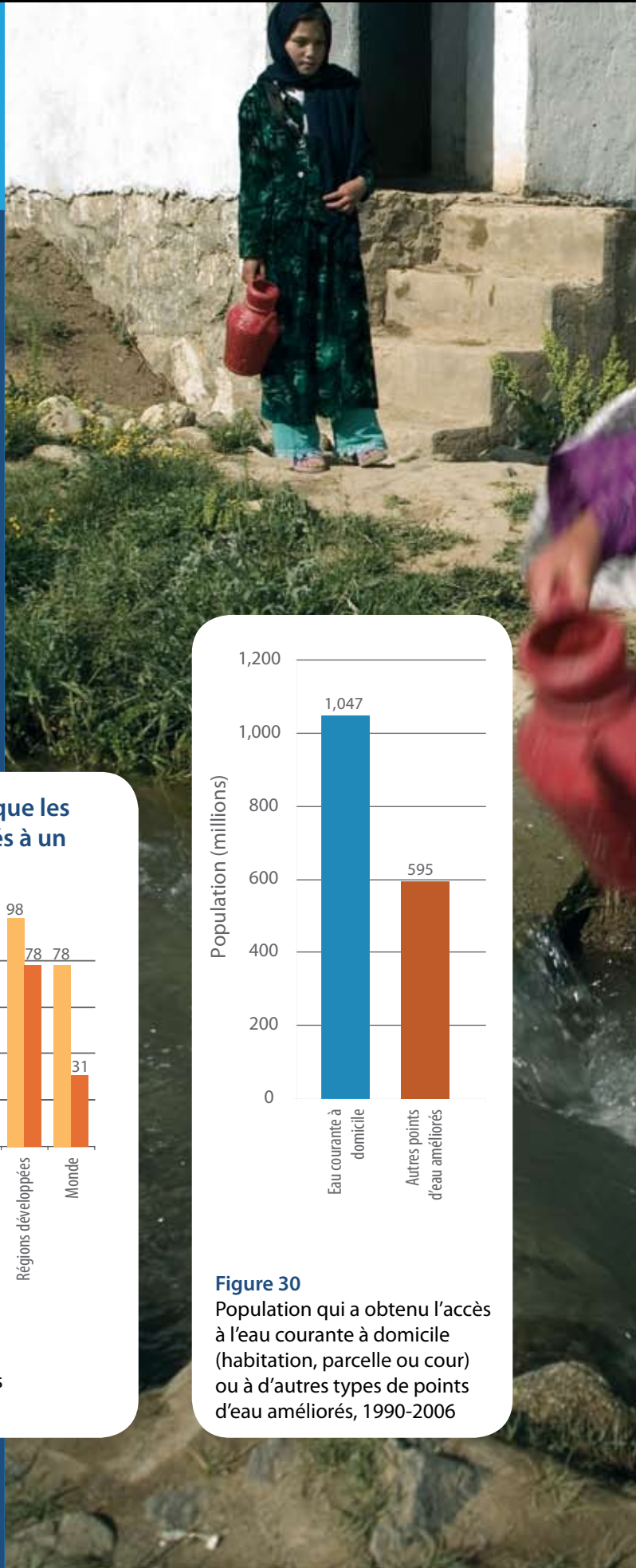


Figure 30 Population qui a obtenu l'accès à l'eau courante à domicile (habitation, parcelle ou cour) ou à d'autres types de points d'eau améliorés, 1990-2006



# Autres points d'eau améliorés

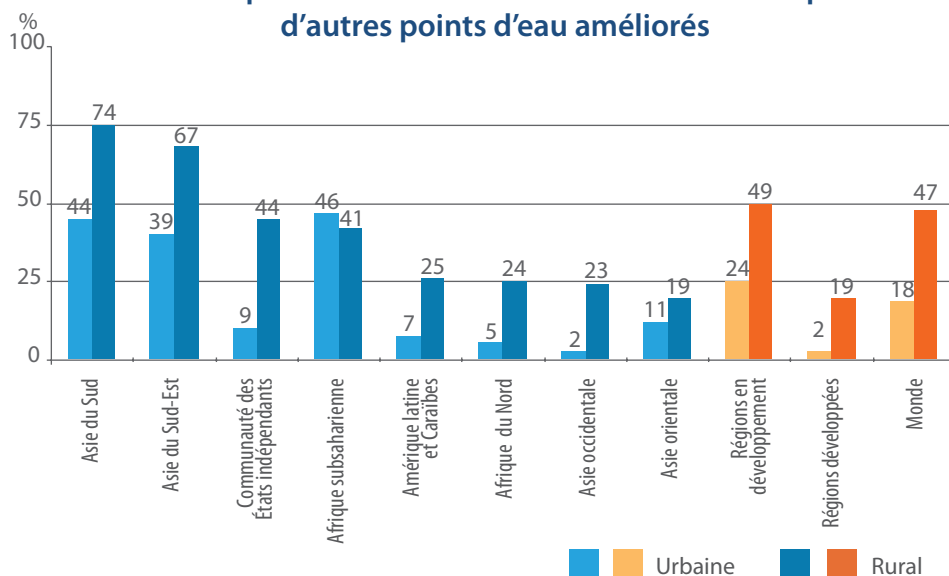


## Autres points d'eau améliorés :

Points d'eau qui ont de bonnes chances d'être protégées des contaminations extérieures, en particulier les matières fécales, à l'exclusion de l'eau courante amenée à domicile (habitation, parcelle ou cour). Il s'agit, notamment, des robinets publics ou bornes-fontaines, des puits tubés ou forages, des puits protégés, des sources protégées et de la collecte d'eau de pluie.

L'utilisation des autres points d'eau améliorés reste élevée partout dans le monde et elle a augmenté depuis 1990. Les populations d'Asie du Sud dépendent fortement de ce type de points d'eau et, dans cette région, leur utilisation a augmenté depuis 1990, passant de 54 % à 65 %. En Afrique subsaharienne, l'utilisation est passée de 33 % à 42 % pendant cette même période. En Asie du Sud-Est, l'utilisation des autres points d'eau améliorés a faiblement reculé, bien que plus de la moitié (54 %) en dépende. Dans toutes les autres régions, l'utilisation de ces points d'eau améliorés recule – surtout en Afrique du Nord où le taux est passé de 30 % en 1990 à 14 % en 2006.

**Les habitants des zones rurales sont plus de deux fois plus nombreux que les habitants des zones urbaines à dépendre d'autres points d'eau améliorés**



**Figure 31** Couverture en autres points d'eau améliorés, zones urbaines et rurales, par région, en 2006

# Points d'eau non améliorés

## Points d'eau non améliorés :

Puits creusés non protégés, sources non protégées, charrettes surmontées d'un petit réservoir/fût, eau en bouteille, camions-citernes et eaux de surface (cours d'eau, barrages, lacs, étangs, ruisseaux, canaux, canaux d'irrigation).

L'utilisation de points d'eau non améliorés représente le premier niveau de l'échelle de l'eau potable. Aujourd'hui, 13 % de la population mondiale, soit 884 millions de personnes, consomment de l'eau provenant de points d'eau non améliorés, ce qui représente une réduction de 10 % par rapport à 1990. L'Afrique subsaharienne abrite la plus forte proportion de personnes dans ce cas, mais les chiffres ont reculé de 51 % en 1990 à 42 % en 2006.

L'Océanie est la seule région en développement qui n'ait pas réussi à faire reculer l'utilisation des points d'eau non améliorés depuis 1990. La moitié de ses 9,2 millions d'habitants continue à y avoir recours.



884 millions de personnes – dont la moitié vit en Asie — continuent à utiliser des points d'eau non améliorés

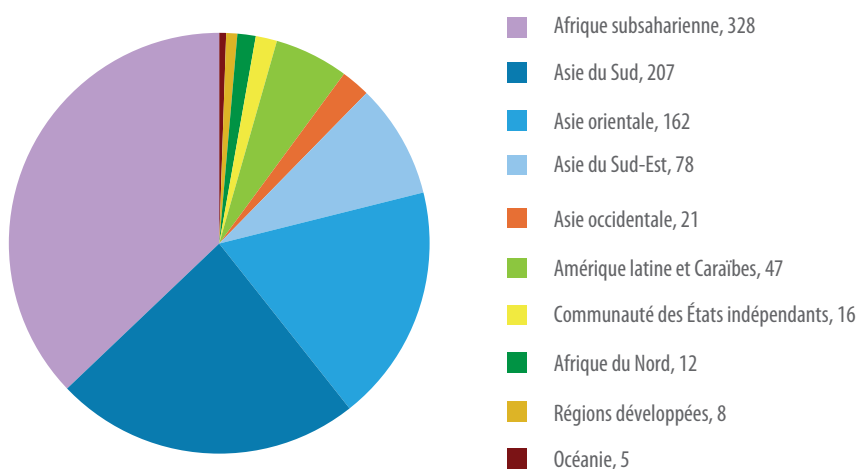


Figure 32 Population utilisant un point d'eau amélioré, par région en 2006 (millions)





## La consommation d'eau en bouteille est un phénomène de plus en plus courant

Selon les études, l'eau en bouteille est une source importante d'eau potable dans certains pays en développement. L'eau est conditionnée dans des bouteilles ou des sachets en matière plastique, généralement par des entreprises privées, grandes ou petites. L'eau du robinet est souvent revendue en bouteilles par des fournisseurs publics.

Le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement considère l'eau en bouteille comme étant une source améliorée d'eau potable uniquement quand un autre point d'eau amélioré est aussi utilisé pour la cuisine et l'hygiène personnelle. Dans les pays pour lesquels les informations sur l'utilisation d'autres points d'eau améliorés ne sont pas encore disponibles, l'utilisation de l'eau en bouteille est étudiée au cas par cas.

Le Programme commun de suivi analysera l'utilisation de l'eau en bouteille dans un rapport qui sera publié prochainement sur la sécurité et la qualité de l'eau potable.

**Tableau 9** Pays dans lesquels plus de 5 % de la population urbaine utilise de l'eau en bouteille comme principale source d'approvisionnement en eau de boisson

Pays	Utilisateurs d'eau en bouteille (%)	
	Urbain	Rural
République dominicaine	67	34
République démocratique populaire lao	52	6
Thaïlande	45	18
Guatemala	31	10
Guyana	28	14
Turquie	26	3
Yémen	25	1
Haïti*	15	8
Albanie	12	1
Ghana**	12	1
Philippines*	10	1
Serbie	7	4
Cambodge	7	1
Indonésie	6	1

**Source:** Enquêtes en grappes à indicateurs multiples, Enquêtes démographiques et de santé, et Enquêtes de l'Encuesta Nacional de Salud Materno Infantil (ENSMI) et du projet Pan Arab Project for Family Health (PAPFAM), 2002-2005

\* Toute l'eau ou une partie seulement de l'eau est vendue dans des stations de remplissage où les bouteilles sont remplies d'eau du robinet.

\*\* Les données pour le Ghana décrivent uniquement l'utilisation « d'eau en sachet » (sachets en plastique contenant 300 millilitres d'eau).

# Une conception différente du progrès

## Il faut reconnaître les mérites des pays confrontés à des difficultés particulières

Comme nous l'avons noté à la page 20, ce rapport reconnaît les mérites des pays qui font de gros efforts alors qu'ils sont confrontés à de très grandes difficultés pour atteindre la cible de l'eau et de l'assainissement inscrite dans les OMD, soit parce que la couverture était faible au départ, soit en raison de leur forte croissance démographique. Le Tableau 10 énumère les 10 pays qui progressent suffisamment pour atteindre la cible des OMD pour l'eau potable et ont avancé le plus rapidement entre 1990 et 2006<sup>2</sup>. Sept d'entre eux sont situés en Afrique subsaharienne.

Dans le Tableau 11, on retrouve les cinq pays qui ont avancé le plus rapidement parmi ceux qui n'ont pas progressé suffisamment pour atteindre la cible de l'eau potable. Tous avaient des couvertures faibles en 1990, l'année de référence, et tous se trouvent en Afrique subsaharienne.

<sup>2</sup> Par rapport à la population de 1998 (à mi-parcours entre 1990-2006)

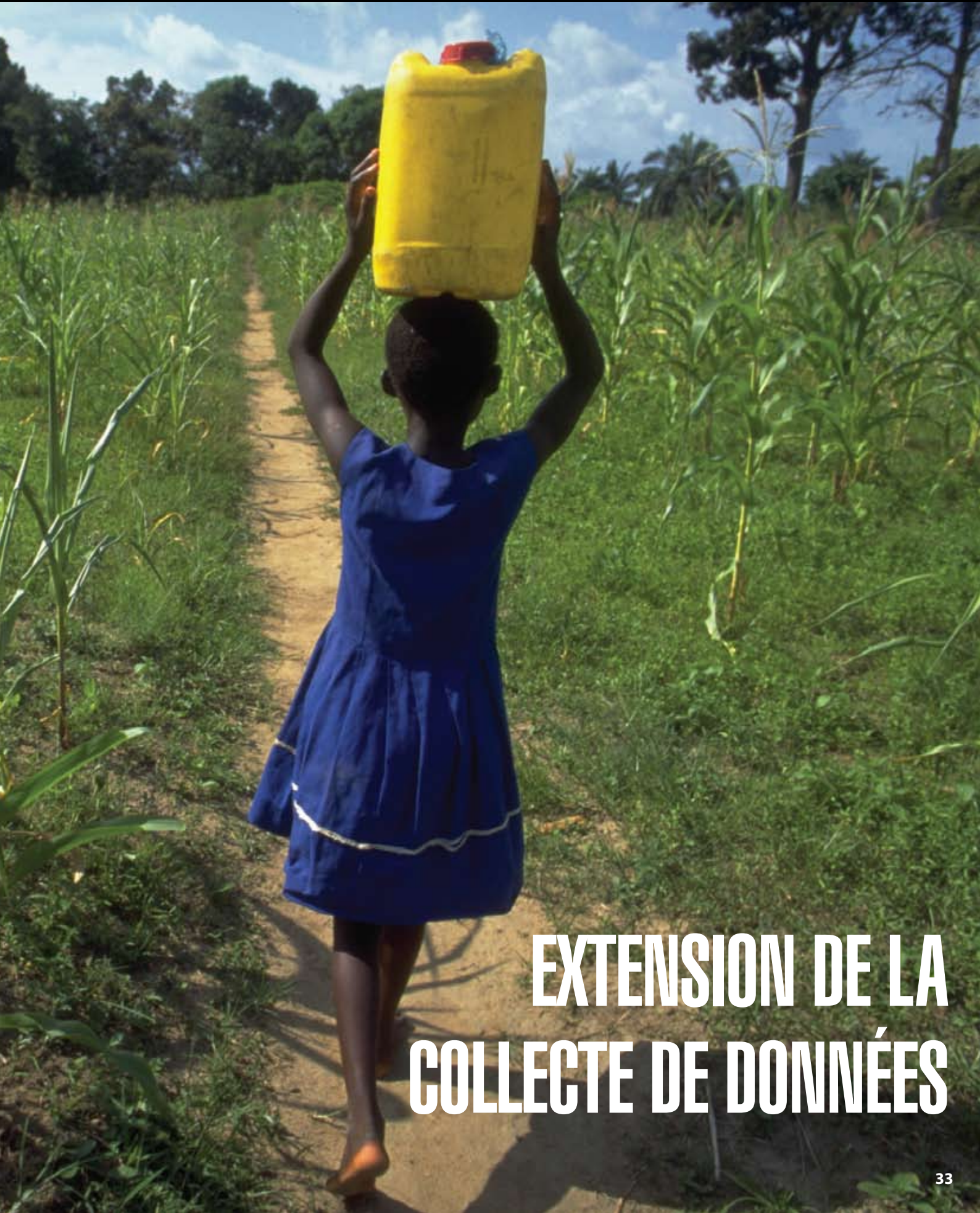
**Tableau 10** Pays avec la plus forte proportion de personnes ayant accédé à un point d'eau amélioré, 1990-2006

Pays qui progressent le plus rapidement	
Pays	Proportion de personnes ayant accédé à un point d'eau amélioré depuis 1990 (%)
Burkina Faso	66
Namibie	61
Malawi	59
Viet Nam	59
Jordanie	53
Guatemala	52
Ghana	51
Ouganda	49
Mali	49
Djibouti	47

**Tableau 11** Pays qui ne progressent pas suffisamment pour atteindre la cible de l'eau potable mais qui ont la plus forte proportion de leur population ayant accédé à un point d'eau amélioré, 1990-2006

Pays qui ne progressent pas suffisamment mais avançant rapidement	
Pays	Proportion de la population ayant accédé à point d'eau amélioré depuis 1990 (%)
Bénin	37
Angola	33
Comores	31
Burundi	29
République-Unie de Tanzanie	28





# EXTENSION DE LA COLLECTE DE DONNÉES

# Extension de la collecte de données

Le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement joue un rôle de plus en plus important dans l'amélioration des indicateurs et méthodes utilisés pour évaluer l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement aux niveaux national et mondial. En 2004, les travaux ont débuté par l'élaboration d'une série de questions sur ce thème, dont l'inclusion dans toutes les enquêtes nationales auprès des ménages est recommandée. Cet exercice a pour double objectif de renforcer la cohérence des enquêtes au fil du temps et la comparabilité des estimations entre les pays. Cet ensemble de questions a déjà été adopté par deux grands programmes d'enquêtes auprès des ménages dans le monde en développement – les Enquêtes en grappes à indicateurs multiples, soutenues par l'UNICEF, et les Enquêtes démographiques et de santé soutenues par l'USAID. Les travaux ont été menés à bien en collaboration avec les autorités nationales et internationales responsables des enquêtes auprès des ménages, ainsi qu'avec des universitaires et des spécialistes. Cet ensemble de « questions fondamentales » est disponible sur le site du Programme commun de suivi ([www.wssinfo.org](http://www.wssinfo.org)). Les travaux se poursuivront dans ce secteur avec la mise au point et l'adoption de nouveaux indicateurs aux niveaux national et international.

Cet ensemble de « questions fondamentales » comprend des questions qui ont trait au traitement de l'eau dans les ménages et à la responsabilité qui incombe aux hommes ou aux femmes concernant la collecte de l'eau. La dernière série d'Enquêtes en grappes à indicateurs multiples réalisée en 2005 et 2006, ainsi que les Enquêtes démographiques et de santé réalisées depuis 2005, ont permis au Programme commun de suivi d'inclure les réponses à ces questions dans le présent rapport. Cet apport sur la manière dont les ménages traitent l'eau arrive à point nommé puisqu'il fournit des données nationales de référence pour plus de 70 pays à une époque où le traitement de l'eau par les ménages est largement encouragé.

## Traitement de l'eau par les ménages

Une eau salubre peut être contaminée par des manipulations dans de mauvaises conditions d'hygiène pendant le transport ou à domicile. Le traitement efficace de l'eau dans les ménages et de bonnes pratiques de conservation pourraient donc être bénéfiques à une forte proportion de la population. Les interventions de ce type sont très efficaces pour la prévention des maladies quand elles sont appliquées correctement et systématiquement.

Les deux principaux types d'enquêtes utilisées par le Programme commun de suivi comportent aujourd'hui des questions sur le traitement de l'eau par les ménages. Des études récentes dans 35 pays révèlent le recours à un large éventail de méthodes. Au fil du temps, lorsque de nouvelles enquêtes auront été faites, il sera possible de réunir d'autres données et d'analyser les tendances.

Le Programme commun de suivi conduit actuellement une étude sur les questions liées aux technologies du traitement de l'eau par les ménages afin d'évaluer leur rôle potentiel vers un accès mesurable et durable à un approvisionnement en eau potable salubre.

**Tableau 12** Pourcentage de ménages utilisant différentes méthodes de traitement de l'eau

Les modalités de traitement de l'eau varient beaucoup d'un pays à l'autre									
Pays	Aucun traitement	Eau bouillie	Eau de Javel/chloration	Filtration	Repos/décantation	Filtration à travers un tissu	Désinfection solaire	Autre	Ne sait pas
Mongolie	0	95	1	2	0	2	0	0	0
Viet Nam	6	90	6	14	10	3	0	2	0
Guinée-Bissau	26	1	3	0	6	71	0	1	0
RDP lao	30	64	0	1	7	2	0	0	0
Cambodge	34	60	0	2	12	0	0	2	0
Jamaïque	46	36	30	2	2	1	0	0	0
Guyana	46	10	43	1	6	1	0	0	0
Honduras	55	22	23	6	0	1	0	0	0
Thaïlande	56	11	1	15	13	6	2	0	0
Ouganda	61	37	1	1	1	2	0	2	0
Inde	67	9	2	6	1	17	0	3	0
Haïti	67	2	30	1	0	0	0	3	0
Somalie	69	8	13	4	9	4	2	1	0
Gambie	78	0	3	0	0	19	0	0	0
Malawi	80	11	9	0	1	2	0	1	0
Algérie	83	1	15	1	0	0	0	1	0
Iraq	85	5	4	1	8	0	1	0	0
Népal	87	7	1	5	0	3	0	0	0

Note: plusieurs réponses étant possibles, les totaux ne sont pas nécessairement égaux à 100 %.  
Source : Enquêtes en grappes à indicateurs multiples et Enquêtes démographiques et de santé pour 2005 et 2006.

## Le transport de l'eau : la place réservée aux hommes et aux femmes

Certaines enquêtes récentes auprès des ménages comportaient la question suivante : « Qui va en général chercher l'eau pour la famille? ». La Figure 33 confirme les observations empiriques selon lesquelles c'est aux femmes qu'incombe le plus souvent cette responsabilité quand il n'y a pas d'eau potable dans les locaux d'habitation. Elles y vont plus de deux fois plus que les hommes. Il est intéressant de constater qu'apparemment les enfants (garçons et filles) jouent un rôle relativement secondaire dans la collecte de l'eau (11 % seulement des ménages indiquent qu'ils en sont les principaux responsables). En revanche, il semble que les hommes jouent un rôle plus important qu'on ne le supposait : 1 ménage sur 4 indique que ce sont eux qui vont chercher l'eau.

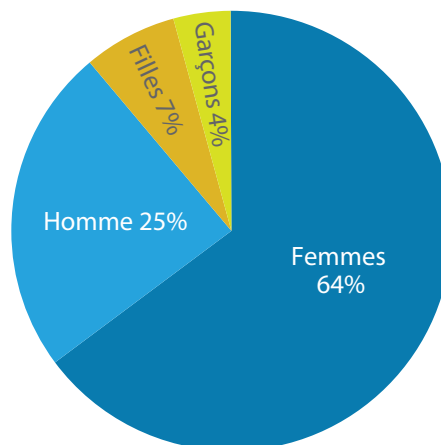


**Tableau 13** Répartition de la responsabilité de la collecte de l'eau, en pourcentage, entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons

La collecte de l'eau incombe principalement aux femmes				
Pays	Femmes (%)	Hommes (%)	Filles (%)	Garçons (%)
(La plus élevée)				
Guinée-Bissau	94	1	5	0
Bangladesh	90	5	4	1
Djibouti	88	11	1	0
Malawi	87	6	6	1
Côte d'Ivoire	86	4	8	2
Burkina Faso	86	8	5	1
Népal	86	8	5	1
Gambie	84	7	8	1
République démocratique populaire lao	84	8	6	2
Éthiopie	82	6	9	3
Inde	82	13	4	1
(La plus faible)				
Cameroun	46	25	15	14
Cambodge	44	48	5	3
Guyana	39	50	5	6
Algérie	34	54	5	7
Jamaïque	33	59	4	4
Mongolie	32	49	6	13
République arabe syrienne	23	75	1	1
Trinité-et-Tobago	22	75	1	2

Source: Enquêtes en grappes à indicateurs multiples et Enquêtes démographiques et de santé menées dans 35 pays en 2005 et 2006.

## Les femmes sont les principales responsables de la collecte de l'eau



**Figure 33** Répartition des responsabilités en matière de collecte d'eau

Source: Enquêtes en grappes à indicateurs multiples et Enquêtes démographiques et de santé menées dans 35 pays en 2005 et 2006.

# Extension de la collecte de données

## Élimination hygiénique des fèces des enfants

Dans de nombreux pays en développement, les jeunes enfants défèquent soit à la maison, soit à proximité, dans des langes et dans des pots. Les excréta des nourrissons et des enfants finissent par contaminer le sol, les rigoles et les plans d'eau, soit par élimination directe ou défécation, soit par le lavage des langes, des pots et des enfants dans des zones qui ne sont pas équipées de systèmes d'élimination hygiénique des eaux usées.

Tout comme pour la défécation en plein air, l'élimination sans précautions d'hygiène des excréta des enfants représente un risque pour la santé de toute personne qui vit ou joue à proximité. Pouvant contenir une charge pathogène plus élevée que pour les adultes, ces fèces constituent un risque élevé pour les jeunes enfants, dont les aires de jeu se superposent souvent avec les lieux d'élimination des déchets, quand elles sont abandonnées dans la cour ou à proximité des maisons d'habitation. Il est donc au moins tout aussi important de veiller à l'élimination hygiénique des excréta d'enfants que d'empêcher la défécation en plein air.



**Tableau 14** Pratiques d'élimination des fèces des jeunes enfants (de moins de 36 mois), par pays sélectionné

### Souvent, l'élimination des fèces des enfants ne respecte pas les règles d'hygiène

Pays	Appropriée		Appropriée en fonction du ramassage des ordures		Inappropriée		Autre (%)
	Utilisation des toilettes ou rinçage dans les toilettes (%)	Enterrées (%)	Jetées dans les ordures avec les déchets solides (%)		Jetées/rincées dans les canalisations ou les rigoles d'écoulement (%)	Laissées à l'air libre (%)	
Sao Tomé-et-Principe	20	2	4		2	49	23
Bangladesh	23	1	11		22	37	6
Guinée-Bissau	37	1	19		7	29	7
Burkina Faso	18	2	38		15	26	1
Somalie	36	10	29		4	20	1
Mongolie	61	3	12		2	18	4
Togo	27	9	35		5	14	10
Viet Nam	52	4	2		15	14	13
Cameroun	65	1	14		5	9	6
Côte d'Ivoire	44	0	30		3	8	15
Iraq	41	1	37		14	7	0
Thaïlande	65	9	16		1	7	2
Burundi	70	9	3		6	5	7
République centrafricaine	53	1	28		9	4	5
Guyana	76	1	11		6	3	3
Ghana	45	7	24		15	2	7
Malawi	79	4	4		8	2	3
Gambie	83	0	11		5	0	1
Jamaïque	37	2	57		1	0	3
Sierra Leone	42	0	25		19	0	14
Suriname	34	7	45		3	0	11

Source: Enquêtes en grappes à indicateurs multiples réalisées dans 21 pays en 2005 et 2006.



**Tableau 15** Proportion des populations urbaines et rurales utilisant des points d'eau améliorés à plus de 30 minutes de chez elles (aller et retour)

Pays	Personnes qui utilisent un point d'eau amélioré à plus de 30 minutes de chez elles* (%)		
	Urbain	Rural	Total
Ouganda	28	43	41
Burundi	13	38	36
Burkina Faso	35	36	35
Malawi	55	35	33
Mauritanie	36	26	30
Rwanda	23	29	28
Maurice	0	45	26
Lesotho	12	25	23
République centrafricaine	22	22	22
Gambie	15	23	21
Namibie	5	27	20
Zimbabwe	0	28	19
Nigéria	22	13	19
Cameroun	15	18	18
République-Unie de Tanzanie	14	20	18
Tchad	4	22	18
Éthiopie	12	15	18
Ghana	8	19	15
Congo	16	13	15
Kenya	2	17	14
Swaziland	4	15	13
Sao Tomé-et-Principe	11	12	11
Côte d'Ivoire	2	17	11
Guinée	14	9	11
Togo	8	12	11
Guinée-Bissau	8	12	11
Afrique du Sud	7	15	10
Sénégal	4	16	10
Madagascar	13	8	10
Niger	7	10	10
Zambie	4	12	9
Mali	3	8	7
Sierra Leone	16	3	7
Somalie	9	6	7
Comores	5	5	5

\* Données extraites de l'enquête auprès des ménages la plus récente disponible.

### Temps consacré à se rendre jusqu'au point d'eau, collecter l'eau et revenir

Lorsque l'eau potable n'est pas disponible au foyer ou à proximité de la maison, le temps nécessaire pour la collecte (aller jusqu'au point d'eau, faire la queue, remplir les récipients et revenir à la maison) détermine si le ménage dispose d'une quantité d'eau suffisante pour la boisson, la préparation de la nourriture et l'hygiène personnelle.

Selon plusieurs études, si la durée totale du temps passé à aller chercher de l'eau (aller et retour) est comprise entre 3 et 30 minutes, la quantité d'eau est relativement constante et couvre les besoins de base du ménage, soit 15 à 25 litres par personne et par jour. En revanche, quand cette durée dépasse les 30 minutes, les gens ont tendance à collecter l'eau en moins grandes quantités et compromettent ainsi la couverture de leurs besoins fondamentaux. Dans les OMD, l'indicateur ne comporte pas la mesure du temps passé à aller chercher l'eau. Certains chercheurs font néanmoins valoir que, comme la durée de ce temps conditionne l'utilisation de l'eau potable, il faudrait en tenir compte pour déterminer si un point d'eau est amélioré ou non.

Les données extraites de 35 enquêtes récentes auprès des ménages montrent que 18 % de la population d'Afrique subsaharienne dépendent d'un point d'eau amélioré situé à plus de 30 minutes de la maison.

# Méthodologie utilisée par le Programme commun

## Le Programme commun de suivi

Le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement est l'organe officiel des Nations Unies chargé de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de la cible des OMD pour l'eau potable et l'assainissement. Dans le cadre de son mandat, il publie des estimations tous les deux ans sur les divers types de points d'eau et d'installations sanitaires utilisées dans le monde.

Le rapport présenté par le Programme commun de suivi fournit des estimations mondiales, régionales et nationales sur l'utilisation de points d'eau améliorés et d'installations sanitaires améliorées en 2006. Les estimations de la couverture donnent la proportion de la population qui n'avait toujours pas accès à des points d'eau améliorés et à des installations sanitaires améliorées en 2006 et la progression de l'utilisation depuis 1990, année de référence pour les OMD. Par ailleurs, les évolutions de la couverture entre 1990 et 2006 servent à évaluer les progrès vers la réalisation des cibles fixées pour 2015 pour l'OMD relatif à l'eau potable et à l'assainissement.

Conformément à la définition de l'indicateur pour cet OMD, qui stipule « l'utilisation d'infrastructures d'assainissement améliorées » pour déterminer « l'accès aux infrastructures améliorées », le Programme commun de suivi évalue en fait l'utilisation des installations pour faire ses rapports. Il est important de noter que les enquêtes auprès des ménages sur lesquelles le Programme commun de suivi s'appuie mesurent également « l'utilisation » et non « l'accès » puisque l'accès englobe plusieurs critères qui n'interviennent pas dans l'utilisation. La mesurabilité de plusieurs de ces autres critères à l'échelon national, qui est le niveau exigé par le Programme commun de suivi, pose d'énormes difficultés.

## Sources et base de données du Programme commun de suivi

Les estimations relatives à la couverture pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement qui figurent dans ce rapport ont été établies à partir de données réunies par les bureaux nationaux de statistique et par d'autres institutions compétentes grâce à des enquêtes nationales représentatives auprès des ménages et des recensements nationaux. Les données utilisées ont été extraites des outils suivants : enquêtes démographiques et de santé, enquêtes en grappes à indicateurs multiples, enquêtes sur la santé dans le monde, enquêtes sur le niveau de vie, questionnaires sur les indicateurs essentiels du bien-être, enquêtes sanitaires et nutritionnelles, enquêtes sur le budget des ménages, projet panarabe pour les enquêtes sur la santé familiale et enquêtes en matière de santé de procréation.

Le Programme commun de suivi réunit, étudie et évalue ces enquêtes auprès des ménages et les données extraites des recensements. Sa base de données regroupe plus de 600 enquêtes et recensements.

## Estimations démographiques

Les estimations démographiques figurant dans ce rapport, notamment la proportion de personnes vivant dans des zones urbaines et rurales, sont celles publiées par la Division de la population (Nations Unies) (révision de 2006). Elles peuvent ne pas correspondre aux estimations nationales.

## Méthodologie utilisée pour estimer les progrès dans la réalisation des OMD

Pour chaque pays, les données extraites des enquêtes et des recensements sont rapportées sur une période allant de 1980 à nos jours. Une tendance de régression linéaire, fondée sur la méthode des moindres carrés, est établie grâce à ces points de données pour établir les estimations de couverture pour 1990 et 2006. Les estimations de la couverture totale sont calculées en prenant les chiffres totaux de la population couverte, ventilée par zones urbaines et rurales, divisées par la population totale.

L'analyse des tendances au niveau national a été effectuée pour les catégories suivantes :

Eau potable :

- Eau courante à domicile (habitation, parcelle ou cour)
- Autres points d'eau améliorés

Assainissement :

- Installations sanitaires améliorées
- Défécation en plein air

La proportion de la population partageant des installations sanitaires améliorées a été soustraite pour obtenir les estimations nettes de la couverture de installations sanitaires améliorées présentées dans ce rapport. Par une opération du même type, on a pu établir le ratio (la proportion de la population qui partage entre deux ou trois ménages une installation sanitaire d'un type par ailleurs acceptable) à partir de l'enquête auprès des ménages ou du recensement le plus récent et donc les estimations relatives aux installations sanitaires en commun.

## Moyennes régionales

Les estimations concernant la couverture régionale sont établies lorsque les données disponibles couvrent au moins 50 % de la population de la région. Pour le présent rapport, les données disponibles étaient insuffisantes pour ventiler chaque échelon de l'échelle de l'assainissement pour les régions développées, la Communauté des États indépendants et l'Océanie.

Les groupements régionaux pour les OMD (voir carte en troisième de couverture) ont été utilisés dans toutes les analyses et tabulations régionales.

## Différences dans les estimations des couvertures nationale

Les définitions des indicateurs et les estimations démographiques utilisées par le Programme commun de suivi sont parfois différentes de celles utilisées par les autorités nationales. Les couvertures citées dans ce rapport peuvent donc ne pas concorder avec les estimations nationales.

## Comparabilité des données entre les rapports du Programme commun de suivi

Pour chaque rapport publié par le Programme commun de suivi, les estimations nationales, régionales et mondiales relatives à l'eau et à l'assainissement sont revues. Ainsi, les données publiées dans les divers rapports du Programme commun de suivi ne sont pas comparables.



## Définitions et indicateurs

L'Objectif 7 du Millénaire pour le développement demande aux pays de « réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base ». Le présent rapport évalue le pourcentage de la population qui a accès à un approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement de base grâce aux indicateurs suivants :

- Proportion de la population utilisant un point d'eau amélioré en milieu urbain et en milieu rural
- Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées, en milieu urbain et en milieu rural

Par **point d'eau amélioré**, on entend une source d'eau ou un point d'approvisionnement en eau de boisson qui, par sa construction et sa conception, est protégé des contaminations extérieures, en particulier les matières fécales. Pour différencier les points d'eau améliorés des points d'eau non améliorés, le Programme commun de suivi utilise la classification suivante :

### Point d'eau amélioré

Branchement domestique à un réseau d'adduction d'eau dans l'habitation, sur la parcelle ou dans la cour  
 Robinet public/borne-fontaine  
 Puits tubé/forage  
 Puits protégé  
 Source protégée  
 Eau de pluie

### Points d'eau non améliorés

Puits creusé non protégé  
 Source non protégée  
 Charrette surmontée d'un petit réservoir/fût  
 Camion-citerne  
 Eau de surface (cours d'eau, barrage, lac, étang, ruisseau, canal, canal d'irrigation)  
 Eau en bouteille<sup>3</sup>

Par **installation sanitaire améliorée** on entend une installation garantissant que l'utilisateur n'entre pas en contact avec les excréta. Le Programme commun suivi utilise la classification ci-dessous pour distinguer les installations sanitaires améliorées de celles qui ne le sont pas. Toutefois, on considère que des installations sanitaires, par ailleurs satisfaisantes, ne sont pas améliorées quand elles sont partagées par plusieurs ménages ou mise à la disposition du public.

### Installations sanitaires améliorées

Les toilettes/latrines à chasse d'eau raccordées :

- à un réseau d'égout
- à une fosse septique
- à des latrines à fosse

Les latrines améliorées à fosse ventilée

Les latrines à fosse avec dalle

Les latrines à compostage

### Installations sanitaires non améliorées<sup>4</sup>

Les toilettes/latrines à chasse d'eau non raccordées<sup>5</sup>

Les latrines à fosse sans dalle ou à ciel ouvert

Les seaux

Les latrines ou toilettes suspendues

L'absence d'installation ou les buissons ou les champs (défécation en plein air)

Depuis le rapport précédent, la base de données du Programme commun de suivi a été complétée grâce aux données provenant de 120 nouvelles enquêtes ou recensements couvrant 84 pays :

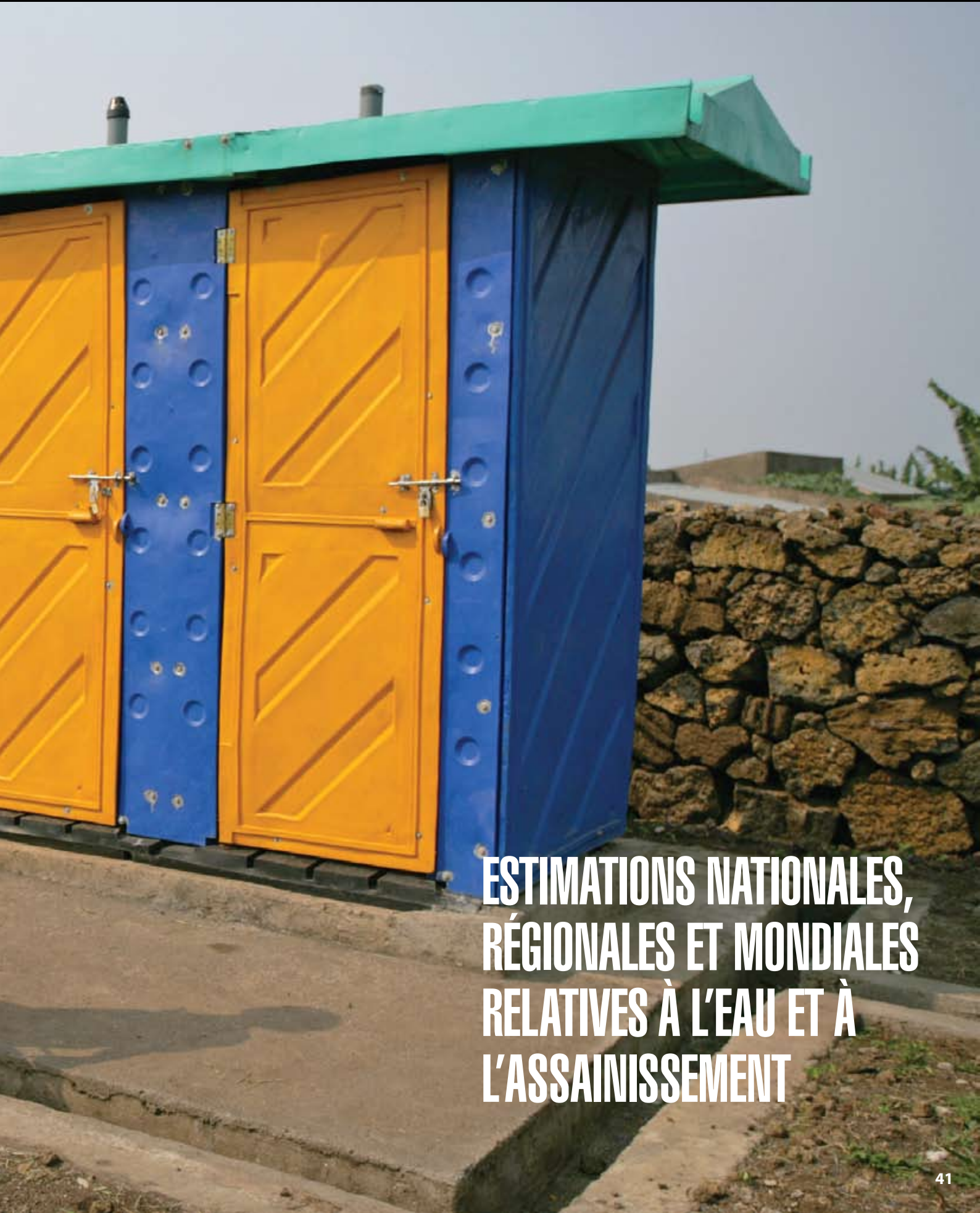
Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Angola, Argentine, Arménie, Bangladesh, Bélarus, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Chine (République populaire de), Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, El Salvador, Espagne, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Iraq, Israël, Jamaïque, Kazakhstan, Kirghizistan, Lesotho, Malawi, Maroc, Mexique, Moldavie (République de), Mongolie, Monténégro, Namibie, Népal, Niger, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Pérou, Portugal, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Somalie, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Zambie, Zimbabwe.

<sup>3</sup> L'eau en bouteille est considérée comme une source améliorée uniquement quand le ménage utilise également de l'eau provenant d'un point d'eau amélioré pour la cuisine et l'hygiène personnelle ; quand cette information n'est pas disponible, l'utilisation de l'eau en bouteille est étudiée au cas par cas.

<sup>4</sup> Les installations en commun ou publiques n'entrent pas dans la catégorie des installations améliorées.

<sup>5</sup> Les excréta sont évacués dans la rue, dans une cour ou une parcelle, un égout à ciel ouvert, un fossé, une voie de drainage, etc.





**ESTIMATIONS NATIONALES,  
RÉGIONALES ET MONDIALES  
RELATIVES À L'EAU ET À  
L'ASSAINISSEMENT**

Couverture en matière d'eau potable et assainissement : estimations nationales par type d'installations d'eau potable et d'assainissement (1990-2006)

Pays, zone ou territoire	Année	Population		Couverture en eau potable (%)										Couverture en assainissement (%)									
		Total (Milliers)	Urbain (%)	Amélioré	Eau courante à domicile	Autre amélioré	Non amélioré	Amélioré	Eau courante à domicile	Autre amélioré	Non amélioré	Amélioré	En commun	Non amélioré	Défécation en plein air	Amélioré	En commun	Non amélioré	Défécation en plein air	% de la population qui a accédé à une couverture (1990-2006), par rapport à la population médiane (année 1998)			
Afghanistan	1990	12,659	18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	2006	26,088	23	37	11	26	63	17	0	17	83	22	3	19	78	-	-	-	-	-			
Afrique du Sud	1990	36,577	52	98	89	9	2	62	18	44	38	81	55	26	19	35	-	-	-	-			
	2006	48,282	60	100	84	16	0	82	42	40	18	93	67	26	7	-	-	-	-	-			
Albanie	1990	3,289	36	100	98	2	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	2006	3,172	46	97	92	5	3	97	72	25	3	97	81	16	3	-	-	-	-	-			
Algérie	1990	25,283	52	99	87	12	1	88	48	40	12	94	68	26	6	16	-	-	-	-			
	2006	33,351	64	87	81	6	13	81	55	26	19	85	72	13	15	-	-	-	-	-			
Allemagne	1990	79,433	73	100	100	0	0	100	97	3	0	100	99	1	0	4	-	-	-	-			
	2006	82,641	75	100	100	0	0	100	97	3	0	100	99	1	0	-	-	-	-	-			
Andorre	1990	53	94	100	100	0	0	100	-	-	-	100	-	-	0	32	-	-	-	-			
	2006	74	91	100	100	0	0	100	-	-	-	100	-	-	0	-	-	-	-	-			
Angola	1990	10,534	37	37	3	34	63	40	0	40	60	39	1	38	61	33	-	-	-	-			
	2006	16,557	54	62	27	35	38	39	1	38	61	51	15	36	49	-	-	-	-	-			
Anguilla	1990	9	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	2006	12	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Antigua-et-Barbuda	1990	62	35	95	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	2006	84	39	95	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Arabie saoudite	1990	16,256	77	97	97	0	3	63	60	3	37	89	88	1	11	-	-	-	-	-			
	2006	24,175	81	97	97	0	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Argentine	1990	32,581	87	97	76	21	3	72	22	50	28	94	69	25	6	20	-	-	-	-			
	2006	39,134	90	98	83	15	2	80	45	35	20	96	79	17	4	-	-	-	-	-			
Arménie	1990	3,545	67	99	97	2	1	-	64	-	-	-	86	-	-	-	-	-	-	-			
	2006	3,010	64	99	97	2	1	96	74	22	4	98	89	9	2	-	-	-	-	-			
Aruba	1990	64	50	100	100	0	0	100	100	0	0	100	100	0	0	46	-	-	-	-			
	2006	104	47	100	100	0	0	100	100	0	0	100	100	0	0	-	-	-	-	-			
Australie	1990	16,873	85	100	-	-	0	100	-	-	0	100	-	-	0	20	-	-	-	-			
	2006	20,530	88	100	-	-	0	100	-	-	0	100	-	-	0	-	-	-	-	-			
Autriche	1990	7,729	66	100	100	0	0	100	100	0	0	100	100	0	0	7	-	-	-	-			
	2006	8,327	66	100	100	0	0	100	100	0	0	100	100	0	0	-	-	-	-	-			
Azerbaïdjan	1990	7,212	54	82	66	16	18	51	16	35	49	68	43	25	32	20	-	-	-	-			
	2006	8,406	52	95	76	19	5	59	19	40	41	78	48	30	22	-	-	-	-	-			
Bahamas	1990	255	84	98	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	2006	327	91	98	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Bahreïn	1990	493	88	100	100	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	2006	739	97	100	100	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Bangladesh¹	1990	113,048	20	88	30	58	12	76	0	76	24	78	6	72	22	27	-	-	-	-			
	2006	155,991	25	85	20	65	15	78	0	78	22	80	5	75	20	-	-	-	-	-			





Pays, zone ou territoire	Année	Population		Couverture en eau potable (%)										Couverture en assainissement (%)															
		Total (Milliers)	Urbain (%)	Amélioré		Autre amélioré		Non amélioré		Eau courante à domicile		Autre amélioré		Non amélioré		Défécation en plein air		Amélioré		Non amélioré		Défécation en plein air		Amélioré					
Estonie	1990	1,566	71	100	92	8	0	99	51	48	1	100	80	20	0	2	96	4	0	0	94	6	0	0	95	5	0	0	2
Estonie	2006	1,340	69	100	97	3	0	99	75	24	1	100	90	10	0	2	96	4	0	0	94	6	0	0	95	5	0	0	2
États-Unis d'Amérique	1990	256,098	75	100	97	3	0	94	46	48	6	99	84	15	1	17	100	0	0	0	99	1	1	100	0	0	0	17	
États-Unis d'Amérique	2006	302,841	81	100	97	3	0	94	46	48	6	99	87	12	1	17	100	0	0	0	99	1	1	100	0	0	0	17	
Éthiopie	1990	51,148	13	74	1	73	26	4	0	4	96	13	0	13	87	41	19	25	0	56	2	0	2	96	4	3	2	91	
Éthiopie	2006	81,021	16	96	50	46	4	31	1	30	69	42	9	33	58	41	27	35	27	11	8	2	16	74	11	7	18	64	
Ex-République yougoslave de Macédoine	1990	1,909	58	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Ex-République yougoslave de Macédoine	2006	2,036	70	100	96	4	0	99	84	15	1	100	92	8	0	-	92	5	3	0	81	7	11	1	89	6	5	0	-
Fédération de Russie	1990	148,615	73	97	86	11	3	86	49	37	14	94	76	18	6	2	93	-	7	-	70	-	30	-	87	-	13	-	2
Fédération de Russie	2006	143,221	73	100	93	7	0	88	52	36	12	97	82	15	3	2	93	-	7	-	70	-	30	-	87	-	13	-	2
Fidji	1990	724	42	43	32	11	57	51	7	44	49	48	17	31	52	6	87	-	13	-	55	-	45	-	68	-	32	-	12
Fidji	2006	833	51	43	32	11	57	51	7	44	49	48	20	27	53	6	87	-	13	-	55	-	45	-	68	-	32	-	12
Finlande	1990	4,986	61	100	96	4	0	100	85	15	0	100	92	8	0	5	100	-	0	0	100	-	0	0	100	-	0	0	5
Finlande	2006	5,261	61	100	100	0	0	100	0	0	0	100	0	0	0	5	100	-	0	0	100	-	0	0	100	-	0	0	5
France	1990	56,735	74	100	100	0	0	-	95	-	-	-	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
France	2006	61,330	77	100	100	0	0	100	100	0	0	100	100	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gabon	1990	918	69	95	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gabon	2006	1,311	84	95	52	43	5	47	8	39	53	87	45	42	13	-	37	40	21	2	30	24	41	5	36	37	25	2	-
Gambie	1990	962	38	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gambie	2006	1,663	55	91	51	40	9	81	5	76	19	86	30	56	14	-	50	43	6	1	55	23	15	7	52	34	10	4	-
Géorgie	1990	5,460	55	91	81	10	9	58	22	36	42	76	55	21	24	2	96	3	1	0	91	1	7	1	94	2	4	0	2
Géorgie	2006	4,433	52	100	87	13	0	97	38	59	3	99	64	35	1	2	94	3	3	0	92	1	6	1	93	2	5	0	2
Ghana	1990	15,579	36	86	40	46	14	39	2	37	61	56	16	40	44	51	11	47	31	11	3	19	47	31	6	29	41	24	8
Ghana	2006	23,008	49	90	37	53	10	71	4	67	29	80	20	60	20	51	15	69	8	8	6	34	28	32	10	51	19	20	8
Gibraltar	1990	27	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gibraltar	2006	29	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grèce	1990	10,161	59	99	99	0	1	91	82	9	9	96	92	4	4	12	100	0	0	0	93	-	0	7	97	-	0	3	10
Grèce	2006	11,123	59	100	100	0	0	99	99	0	1	100	100	0	0	12	99	-	1	0	97	-	2	1	98	-	2	0	10
Grenade	1990	96	32	97	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	-	4	-	97	-	3	-	97	-	3	-	10
Grenade	2006	106	31	97	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96	-	4	-	97	-	3	-	97	-	3	-	10
Guadeloupe	1990	391	98	98	98	0	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guadeloupe	2006	442	100	98	98	0	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guam	1990	134	91	100	-	-	0	100	-	-	0	100	-	-	0	24	99	-	1	-	98	-	2	-	99	-	1	-	24
Guam	2006	171	94	100	-	-	0	100	-	-	0	100	-	-	0	24	99	-	1	-	98	-	2	-	99	-	1	-	24
Guatemala	1990	8,908	41	89	70	19	11	72	34	38	28	79	49	30	21	52	87	6	3	4	58	5	4	33	70	5	4	21	44
Guatemala	2006	13,029	48	99	91	8	1	94	67	27	6	96	78	18	4	52	90	7	1	2	79	6	6	9	84	6	4	6	44
Guinée	1990	6,033	28	72	34	38	28	35	1	34	65	45	10	35	55	46	19	22	53	6	10	2	36	52	13	8	40	39	13
Guinée	2006	9,181	33	91	26	65	9	59	1	58	41	70	9	61	30	46	33	39	27	1	12	3	47	38	19	15	40	26	13





Pays, zone ou territoire	Année	Population			Couverture en eau potable (%)													Couverture en assainissement (%)																				
		Total (Milliers)	Urbain (%)		Urbaine			Rurale			Totale				Urbaine			Rurale				Totale																
			Total	Eau courante à domicile		Amélioré	Autre amélioré	Non amélioré	Amélioré	Autre amélioré	Non amélioré	Eau courante à domicile	Amélioré	Autre amélioré	Non amélioré	Défécation en plein air	En commun	Non amélioré	Amélioré	Défécation en plein air	En commun	Non amélioré	Défécation en plein air	En commun	Non amélioré	Amélioré												
				% de la population qui a accédé à une couverture (1990-2006), par rapport à la population médiane (année 1998)																																		
Italie	1990	56,719		67	100	100	0	0	96	-	96	-	-	-	-	-	-	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Italie	2006	58,779		68	100	100	0	0	96	-	96	-	-	-	-	-	-	99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Jamahiyya arabe libyenne	1990	4,364		79	72	54	18	28	68	55	13	32	71	54	17	29		54	17	29																		32
Jamahiyya arabe libyenne	2006	6,039		85	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97
Jamaïque	1990	2,369		49	98	89	9	2	86	33	53	14	92	61	31	8		61	31	8																		83
Jamaïque	2006	2,699		53	97	90	7	3	88	47	41	12	93	70	23	7		70	23	7																	83	
Japon	1990	123,537		63	100	97	3	0	100	86	14	0	100	93	7	0		93	7	0																	100	
Japon	2006	127,953		66	100	99	1	0	100	94	6	0	100	97	3	0		97	3	0																	100	
Jordanie	1990	3,254		72	99	97	2	1	91	87	4	9	97	94	3	3		94	3	3																	-	
Jordanie	2006	5,729		83	99	96	3	1	91	81	10	9	98	93	5	2		93	5	2																	85	
Kazakhstan	1990	16,530		56	99	93	6	1	91	31	60	9	96	66	30	4		66	30	4																	96	
Kazakhstan	2006	15,314		58	99	83	16	1	91	24	67	9	96	58	38	4		58	38	4																	98	
Kenya	1990	23,447		18	90	58	32	10	30	11	19	70	41	20	21	59		20	21	59																	44	
Kenya	2006	36,553		21	85	47	38	15	49	12	37	51	57	19	38	43		37	51	57																	48	
Kirghizistan	1990	4,395		38	97	75	22	3	-	25	-	-	-	44	-	-		-	-	-																	-	
Kirghizistan	2006	5,259		36	99	87	12	1	83	33	50	17	89	52	37	11		52	37	11																	93	
Kiribati	1990	72		35	76	46	30	24	33	13	20	67	48	24	24	52		24	24	52																	20	
Kiribati	2006	94		52	77	49	28	23	53	22	31	47	65	36	29	35		36	29	35																	44	
Koweït	1990	2,143		98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-																	-	
Koweït	2006	2,779		98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-																	-	
Lesotho	1990	1,601		17	-	19	-	-	-	2	-	-	-	5	-	-		5	-	-																	-	
Lesotho	2006	1,995		19	93	59	34	7	74	5	69	26	78	15	63	22		15	63	22																	30	
Lettonie	1990	2,663		69	100	-	-	0	96	-	-	4	99	-	-	1		-	-	1																	34	
Lettonie	2006	2,289		68	100	93	7	0	96	59	37	4	99	82	17	1		82	17	1																	20	
Liban	1990	2,974		83	100	100	0	0	100	-	-	0	100	-	-	0		-	-	0																	-	
Liban	2006	4,055		87	100	100	0	0	100	-	-	0	100	-	-	0		-	-	0																	-	
Libéria	1990	2,137		45	85	21	64	15	34	3	31	66	57	11	46	43		11	46	43																	24	
Libéria	2006	3,579		59	72	1	71	28	52	0	52	48	64	1	63	36		64	1	63	36																76	
Lituanie	1990	3,698		68	-	89	-	-	-	49	-	-	-	76	-	-		76	-	-																	-	
Lituanie	2006	3,408		66	-	93	-	-	-	57	-	-	-	81	-	-		81	-	-																	-	
Luxembourg	1990	382		81	100	100	0	0	100	98	2	0	100	100	0	0		100	0	0																	100	
Luxembourg	2006	461		83	100	100	0	0	100	98	2	0	100	100	0	0		100	0	0																	100	
Madagascar	1990	12,033		24	80	28	52	20	27	1	26	73	39	7	32	61		7	32	61																	6	
Madagascar	2006	19,159		27	76	14	62	24	36	2	34	64	47	5	42	53		36	2	34	64	47	5	42	53											10		
Malaisie	1990	18,103		50	100	98	2	0	96	-	-	4	98	-	-	2		-	-	2																		93
Malaisie	2006	26,114		68	100	98	2	0	96	87	9	4	99	95	4	1		95	4	1																	94	
Malawi	1990	9,446		12	92	43	49	8	34	2	32	66	41	7	34	59		41	7	34	59																46	
Malawi	2006	13,571		18	96	28	68	4	72	2	70	28	76	7	69	24		28	76	7	69	24															62	



Pays, zone ou territoire	Année	Population Total (Milliers)	Population Urbain (%)	Couverture en eau potable (%)						Couverture en assainissement (%)								
				Urbaine		Rurale		Totale		Urbaine		Rurale		Totale				
				% de la population qui a accédé à une couverture (1990-2006), par rapport à la population médiane (année 1998)						% de la population qui a accédé à une couverture (1990-2006), par rapport à la population médiane (année 1998)								
				Amélioré		Non amélioré		Autre amélioré		Eau courante à domicile		Amélioré		Non amélioré		Défécation en plein air		
				Amélioré	Non amélioré	Autre amélioré	Eau courante à domicile	Amélioré	Non amélioré	Autre amélioré	Eau courante à domicile	Amélioré	Non amélioré	Autre amélioré	Eau courante à domicile	Amélioré	Non amélioré	Défécation en plein air
Niger	1990	7,822	15	59	41	38	1	37	62	41	4	37	59	25	16	17	41	26
	2006	13,737	17	91	9	32		68	42			58			27	29	25	19
Nigéria	1990	94,454	35	80	33	20	4	30	66	50	14	36	50	18	33	27	31	9
	2006	144,720	49	65	7	58	2	28	70	47	4	43	53		35	28	27	10
Nouveau-Zélande	1990	2	31	100	0	0	0	100	0	0	0	0	0	0	100	0	0	0
	2006	2	37	100	0	0	0	100	0	0	0	0	0	10	100	0	0	0
Norvège	1990	4,241	72	100	0	0	0	100	0	0	0	0	0					
	2006	4,669	77	100	0	0	0	100	0	0	0	0	0					
Oman	1990	1,843	65	85	35	50	15	73	8	65	27	81	19					
	2006	2,546	71										3					
Ouganda	1990	17,841	11	78	18	60	22	39	0	39	61	43	2	49	27	27	43	3
	2006	29,899	13	90	11	79	10	60	1	59	40	64	2		29	30	39	2
Ouzbékistan	1990	20,515	40	97	86	11	3	85	37	48	15	90	57	22	97	2	1	0
	2006	26,981	37	98	85	13	2	82	28	54	18	88	49		97	2	1	0
Pakistan	1990	112,991	31	96	52	44	4	81	8	73	19	86	21	35	76	4	12	8
	2006	160,943	35	95	48	47	5	87	19	68	13	90	29		90	4	0	6
Palao (République des)	1990	15	31	73				27	98			90		22	76		24	
	2006	20	34	79				21	94			89			96		4	
Panama	1990	2,411	54	100	97	3	0								78	12	10	0
	2006	3,288	72	96	93	3	4	81	79	2	19	92	89		78	12	10	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1990	4,131	13	88	61	27	12	32	4	28	68	39	11	16	67	10	19	4
	2006	6,202	13	88	61	27	12	32	4	28	68	40	12		67	10	19	4
Paraguay	1990	4,248	49	78	60	18	22	28	0	28	72	52	29	47	88	4	6	2
	2006	6,016	59	94	84	10	6	52	29	23	48	77	62		89	4	7	0
Pays-Bas	1990	14,952	69	100	100	0	0	100	95	5	0	100	98	9	100	0	0	0
	2006	16,379	81	100	100	0	0	100	100	0	0	100	0		100	0	0	0
Pérou	1990	21,762	69	88	74	14	12	46	16	30	54	75	19	28	73	5	5	17
	2006	27,589	73	92	90	2	8	63	44	19	37	84	77		85	6	9	0
Philippines	1990	61,226	49	92	37	55	8	75	8	67	25	83	22	40	71	12	9	8
	2006	86,264	63	96	69	27	4	88	24	64	12	93	53		81	13	1	5
Pologne	1990	38,111	61	100	97	3	0		73									
	2006	38,140	62	100	99	1	0		96									
Polynésie française	1990	195	56	100	99	1	0	100	96	4	0	100	98	28	99		1	
	2006	259	52	100	99	1	0	100	96	4	0	100	98		99		1	
Porto-Rico	1990	3,528	72															
	2006	3,969	98															

Pays, zone ou territoire	Année	Total (Milliers)	Population		Couverture en eau potable (%)												Couverture en assainissement (%)													
			Total	Urbain (%)	Urbaine				Rurale				Totale				Urbaine				Rurale				Totale					
					Amélioré	Autre amélioré	Non amélioré	Eau courante à domicile	Amélioré	Autre amélioré	Non amélioré	Eau courante à domicile	Amélioré	Autre amélioré	Non amélioré	Eau courante à domicile	Amélioré	En commun	Non amélioré	Défécation en plein air	Amélioré	En commun	Non amélioré	Défécation en plein air						
					98	95	3	2	94	80	14	6	96	87	9	4	9	97	1	2	88	0	12	92	1	7	12			
Portugal	1990	9,983	48		98	95	3	2	94	80	14	6	96	87	9	4	9	99	1	0	98	0	2	99	1	1	12			
	2006	10,579	58		99	99	0	1	100	99	1	0	99	99	0	1	9	100	0	0	100	0	0	100	0	0	62			
Qatar	1990	467	92		100	100	0	0	100	-	-	0	100	-	-	0	62	100	0	0	100	0	0	100	0	0	62			
	2006	821	96		100	100	0	0	100	-	-	0	100	-	-	0	62	100	0	0	100	0	0	100	0	0	62			
République arabe syrienne	1990	12,721	49		96	93	3	4	70	51	19	30	83	72	11	17	43	94	4	2	69	4	8	81	4	5	10			
	2006	19,408	51		95	93	2	5	83	68	15	17	89	81	8	11	43	96	4	0	88	5	7	92	4	0	48			
République centrafricaine	1990	3,008	37		78	6	72	22	47	0	47	53	58	2	56	42	28	21	12	57	5	2	44	49	11	6	48			
	2006	4,265	38		90	6	84	10	51	0	51	49	66	2	64	34	28	40	23	33	4	25	13	29	33	31	17	30	22	
République de Corée	1990	42,869	74		97	96	1	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	2006	48,050	81		97	96	1	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
République démocratique du Congo	1990	37,942	28		90	79	11	10	25	0	25	75	43	22	21	57	24	53	-	41	6	1	-	74	25	15	-	65	20	
	2006	60,644	33		82	27	55	18	29	1	28	71	46	9	37	54	24	42	-	55	3	25	-	62	13	31	-	59	10	
République démocratique populaire lao	1990	4,076	15		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2006	5,759	21		86	69	17	14	53	8	45	47	60	21	39	40	-	87	5	2	6	38	1	5	56	48	2	4	46	
République dominicaine	1990	7,295	55		98	85	13	2	66	35	31	34	84	63	21	16	36	77	15	5	3	57	12	12	19	68	14	8	10	
	2006	9,615	68		97	92	5	3	91	62	29	9	95	82	13	5	36	81	15	2	2	74	15	3	8	79	15	2	4	
République populaire démocratique de Corée	1990	20,143	58		100	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	2006	23,708	62		100	81	19	0	100	71	29	0	100	77	23	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
République tchèque	1990	10,303	75		100	97	3	0	100	-	-	0	100	-	-	0	2	100	0	0	0	98	2	0	0	100	0	0	0	2
	2006	10,189	73		100	97	3	0	100	91	9	0	100	95	5	0	-	100	0	0	0	98	2	0	0	99	1	0	0	-
République-Unie de Tanzanie	1990	25,494	19		90	31	59	10	39	3	36	61	49	8	41	51	28	29	22	46	3	36	9	44	11	35	11	45	9	
	2006	39,459	25		81	45	36	19	46	4	42	54	55	14	41	45	28	31	24	44	1	34	9	43	14	33	13	43	11	13
Rive occidentale et Bande de Gaza	1990	2,154	68		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2006	3,889	72		90	84	6	10	88	64	24	12	89	78	11	11	-	84	-	15	1	69	-	28	3	80	-	18	2	
Roumanie	1990	23,207	54		93	85	8	7	55	7	48	45	76	49	27	24	7	88	3	9	-	52	1	47	-	72	2	26	-	
	2006	21,532	54		99	86	13	1	76	8	68	24	88	50	38	12	6	88	3	9	-	54	1	45	-	72	2	26	-	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1990	57,238	89		100	100	0	0	100	98	2	0	100	100	0	0	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2006	60,512	90		100	100	0	0	100	98	2	0	100	100	0	0	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rwanda	1990	7,294	5		94	32	62	6	63	0	63	37	65	2	63	35	21	31	19	47	3	29	12	53	6	29	12	53	6	1
	2006	9,464	20		82	22	60	18	61	1	60	39	65	5	60	35	21	34	21	42	3	20	8	68	4	23	11	62	4	1
Sainte-Lucie	1990	138	29		98	-	-	2	98	-	-	2	98	-	-	2	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2006	163	28		98	-	-	2	98	-	-	2	98	-	-	2	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Kitts-et-Nevis	1990	41	35		99	-	-	1	99	-	-	1	99	-	-	1	21	96	-	4	-	96	-	4	-	96	-	4	-	21
	2006	50	32		99	-	-	1	99	-	-	1	99	-	-	1	21	96	-	4	-	96	-	4	-	96	-	4	-	21
Saint-Marin	1990	24	90		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2006	31	89		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Pays, zone ou territoire	Population		Couverture en eau potable (%)							Couverture en assainissement (%)																
	Année	Total (Milliers)	Total	Rurale			Urbaine				Rurale			Urbaine				% de la population qui a accédé à une couverture (1990-2006), par rapport à la population médiane (année 1998)								
				Amélioré	Autre amélioré	Non amélioré	Eau courante à domicile	Amélioré	Autre amélioré	Non amélioré	Défécation en plein air	Amélioré	En commun	Non amélioré	Défécation en plein air	Amélioré	En commun		Non amélioré	Défécation en plein air						
Saint-Vincent-et-Grenadines	1990	109																								
	2006	120	46																							
	1990	161	21	99																						
Samoa	2006	185	23	90																						
	1990	116	44																							
	2006	155	59	88																						
Sao Tomé-et-Principe	1990	7,896	39	91																						
	2006	12,072	42	93																						
	1990	9,569	51																							
Sénégal	2006	9,851	53	99																						
	1990	72	50	100																						
	2006	86	50	100																						
Seychelles	1990	4,087	30																							
	2006	5,743	41	83																						
	1990	3,016	100	100																						
Singapour	2006	4,382	100	100																						
	1990	1,927	50																							
	2006	2,001	51																							
Sierra Leone	1990	5,743	41	83																						
	2006	3,016	100	100																						
	2006	4,382	100	100																						
Slovaquie	1990	1,927	50																							
	2006	2,001	51																							
	1990	5,256	56	100																						
Slovaquie	2006	5,388	56	100																						
	1990	6,717	30																							
	2006	8,445	36	63																						
Somalie	1990	25,933	27	85																						
	2006	37,707	42	78																						
	1990	17,114	17	91																						
Soudan	2006	19,207	15	98																						
	1990	8,559	83	100																						
	2006	9,078	84	100																						
Sri Lanka	1990	6,834	68	100																						
	2006	7,455	76	100																						
	1990	402	68	99																						
Suède	2006	455	74	97																						
	1990	865	23																							
	2006	1,134	24	87																						
Suisse	1990	5,303	32																							
	2006	6,640	25	93																						
	1990	6,113	21																							
Suriname	2006	10,468	26	71																						
	1990	54,291	29	98																						
	2006	63,444	33	99																						



### Couverture en matière d'eau potable et assainissement : estimations nationales par type d'installations d'eau potable et d'assainissement (1990-2006)

Régions des OMD et monde	Année	Population		Couverture en eau potable (%)										Couverture en assainissement (%)													
		Total (Milliers)	Urbain (%)	Urbaine			Rurale			Totale				Urbaine			Rurale			Totale							
				Amélioré	Eau courante à domicile	Autre amélioré	Non amélioré	Amélioré	Eau courante à domicile	Autre amélioré	Non amélioré	Amélioré	En commun	Non amélioré	Défécation en plein air	Amélioré	En commun	Non amélioré	Défécation en plein air	Amélioré	En commun	Non amélioré	Défécation en plein air				
																											% de la population qui a accédé à une couverture (1990-2006), par rapport à la population médiane (année 1998)
Afrique subsaharienne	1990	519,388	28	82	46	36	18	35	4	31	65	49	16	33	51	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	37
	2006	788,214	36	81	35	46	19	46	5	41	54	58	16	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	19
Afrique du Nord	1990	118,032	49	95	83	12	5	82	34	48	18	88	58	30	12	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
	2006	155,087	54	96	91	5	4	87	63	24	13	92	78	14	8												32
Asie orientale	1990	1,220,373	30	97	82	15	3	55	37	18	45	68	51	17	32	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33
	2006	1,402,837	43	98	87	11	2	81	62	19	19	88	73	15	12												25
Asie du Sud	1990	1,192,558	26	91	55	36	9	68	8	60	32	74	20	54	26	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39
	2006	1,612,840	30	95	51	44	5	84	10	74	16	87	22	65	13												19
Asie du Sud-Est	1990	440,574	32	92	41	51	8	64	4	60	36	73	16	57	27	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36
	2006	565,105	45	92	53	39	8	81	14	67	19	86	32	54	14												36
Asie occidentale	1990	137,541	62	95	82	13	5	70	50	20	30	86	69	17	14	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54
	2006	200,205	66	95	93	2	5	80	57	23	20	90	80	10	10												63
Océanie	1990	6,449	23	92	-	-	8	39	7	32	61	51	-	-	49	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
	2006	9,175	24	91	-	-	9	37	6	31	63	50	-	-	50												17
Amérique latine & Caraïbes	1990	444,277	71	94	84	10	6	61	25	36	39	84	67	17	16	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
	2006	565,049	78	97	90	7	3	73	48	25	27	92	80	12	8												25
Communauté des États indépendants	1990	281,428	65	97	86	11	3	84	42	42	16	93	71	22	7	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
	2006	278,295	64	99	90	9	1	86	42	44	14	94	73	21	6												10
Régions développées	1990	934,265	71	100	98	2	0	95	73	22	5	98	91	7	2	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
	2006	1,016,093	75	100	98	2	0	97	78	19	3	99	93	6	1												12
Régions en développement	1990	4,079,192	35	93	69	24	7	59	19	40	41	71	36	35	29	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
	2006	5,298,512	43	94	70	24	6	76	27	49	24	84	46	38	16												25
Monde	1990	5,294,885	43	95	79	16	5	63	24	39	37	77	48	29	23	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31
	2006	6,592,900	49	96	78	18	4	78	31	47	22	87	54	33	13												22

1 Les chiffres pour le Bangladesh ont été ajustés en tenant compte des niveaux de pollution à l'arsenic sur la base des enquêtes nationales réalisées et approuvées par le gouvernement.

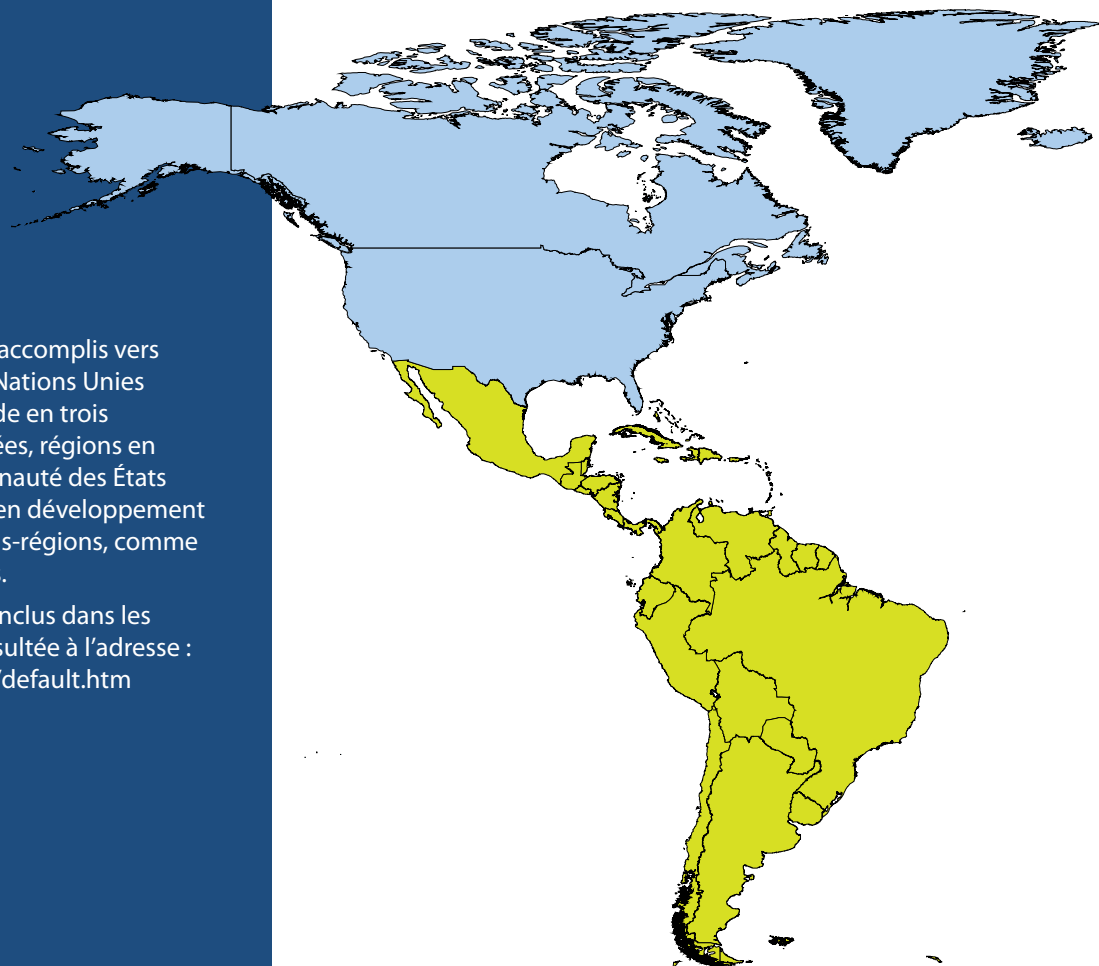
2 Pays ayant une croissance négative, classés dans la colonne intitulée % de la population qui a accédé à une couverture (1990-2006), par rapport à la population médiane (année 1998)

3 Chiffres estimés par le Programme commun de suivi afin de garantir la compatibilité, pouvant donc différer des statistiques officielles du pays, de la zone ou du territoire concerné, qui a pu avoir recours à d'autres méthodes rigoureuses.

# Objectifs du Millénaire pour le développement :

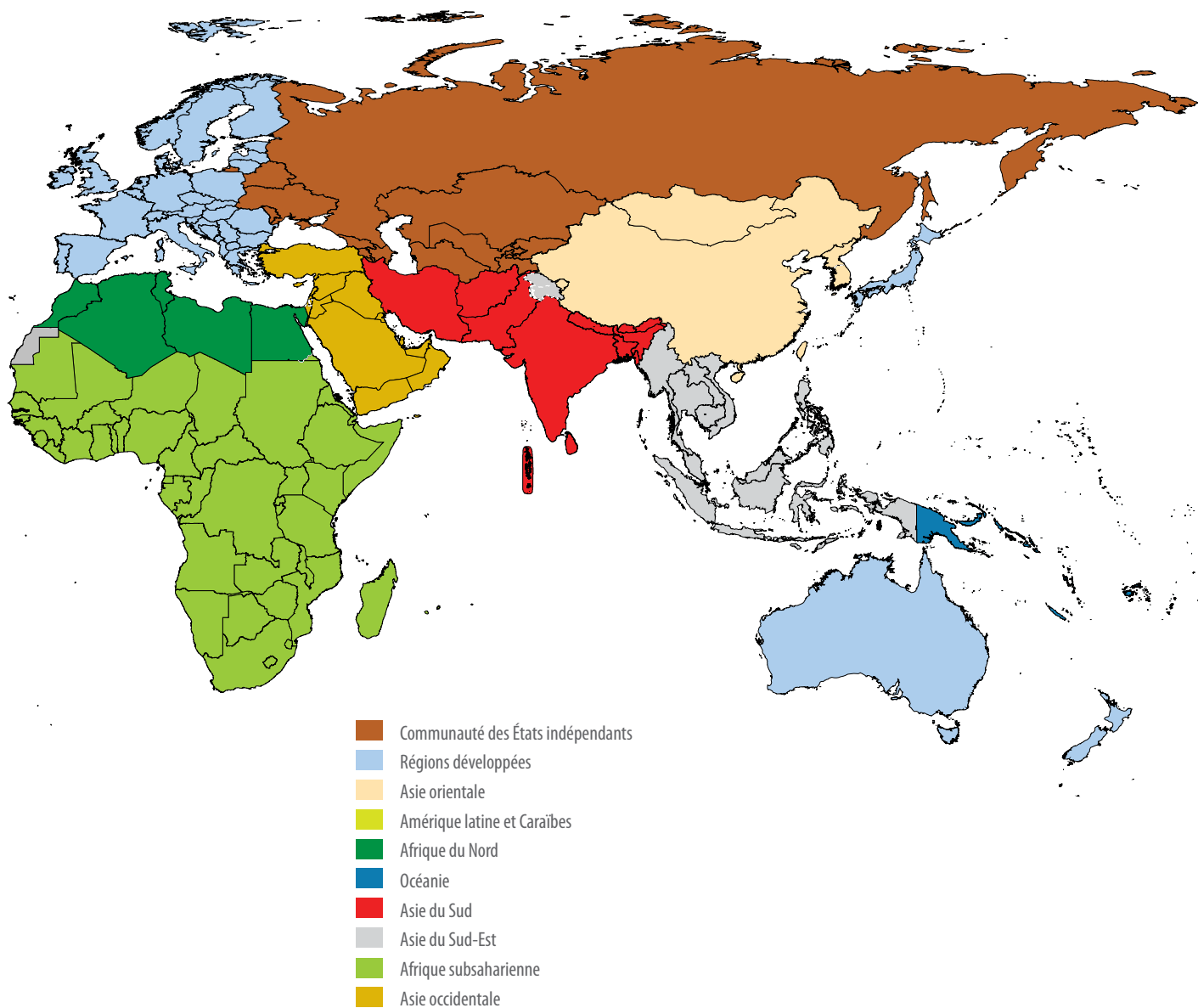
Pour consigner les progrès accomplis vers la réalisation des OMD, les Nations Unies ont classé les pays du monde en trois régions : régions développées, régions en développement et Communauté des États indépendants. Les régions en développement sont encore divisées en sous-régions, comme indiqué sur la carte ci-après.

La liste complète des pays inclus dans les sous-régions peut être consultée à l'adresse : <http://unstats.un.org/unsd/default.htm>





# groupements régionaux



**Photos :** Couverture ©Watercan/George Yap; **Page 1** ©UNICEF/HQ06-1843/Josh Estey; **Page 3** ©UNICEF/HQ95-1110/Giacomo Pirozzi; **Pages 4-5** ©UNICEF/HQ95-0078/Jonathan Shadid; **Page 9** ©UNICEF/HQ98-0939/Giacomo Pirozzi; **Page 14** ©2006/Ann Thomas; **Pages 16-17** ©UNICEF/HQ04-0941/Shehzad Noorani; **Page 21** ©UNICEF/HQ00-0578/Shehzad Noorani; **Page 22** ©UNICEF/HQ95-0455/David Barbour; **Pages 28-29** ©UNICEF/HQ07-1137/Shehzad Noorani; **Pages 30-31** ©UNICEF/HQ04-0081/Christine Nesbitt; **Page 33** ©UNICEF/HQ98-0502/Giacomo Pirozzi; **Page 35** © UNICEF/HQ05-1712/Asad Zaidi; **Page 37** ©UNICEF/HQ04-0938/Shehzad Noorani; **Pages 40-41** ©UNICEF/HQ07-1350/Giacomo Pirozzi; **Couverture arrière** ©UNICEF/HQ00-0509/Radhika Chalasani



Juillet 2008

## La planète n'a pas progressé suffisamment pour atteindre la cible de l'assainissement fixée par les OMD

Deux milliards et demi de personnes, soit 38 % des habitants de la planète, n'ont pas accès à des installations sanitaires améliorées, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

Même si 1,2 milliard de personnes sont encore contraintes à la défécation en plein air, on observe une régression de cette pratique sanitaire qui présente les plus grands risques pour la santé.

Au rythme actuel, 700 millions de personnes manqueront à l'appel pour atteindre la cible de l'assainissement fixée par les OMD.

Sept personnes sur 10 qui n'ont pas accès à des installations sanitaires améliorées vivent dans des zones rurales.

## La planète a progressé suffisamment pour atteindre la cible de l'eau potable fixée par les OMD

Le nombre de personnes sans accès à un point d'eau amélioré est inférieur à un milliard aujourd'hui.

Plus de la moitié des ménages de la planète ont l'eau courante à domicile ou à proximité de leur foyer.

C'est en Afrique subsaharienne qu'on constate les progrès les plus lents, avec un tiers de la population mondiale qui utilise des points d'eau non améliorés.

Huit personnes sur dix qui n'ont pas accès à des points d'eau améliorés vivent dans des zones rurales



unicef 

Fonds des Nations Unies pour l'enfance  
3 UN Plaza  
New York, NY 10017 États-Unis d'Amérique



Organisation  
mondiale de la Santé

Organisation mondiale de la Santé  
Avenue Appia 20  
1211 Genève 27, Suisse